
**L'opération *Serval*
à l'épreuve du doute :
Vrais succès et fausses leçons**

Antoine d'Evry

juillet 2015

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale. Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

ISBN : **978-2-36567-420-1**

© Ifri – 2015 – Tous droits réservés

Toute demande d'information, de reproduction ou de diffusion peut être adressée à publications@ifri.org

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tel : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : ifri@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tel : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : www.ifri.org

« Focus stratégique »

Les questions de sécurité exigent désormais une approche intégrée, qui prenne en compte à la fois les aspects régionaux et globaux, les dynamiques technologiques et militaires mais aussi médiatiques et humaines, ou encore la dimension nouvelle acquise par le terrorisme ou la stabilisation post-conflit. Dans cette perspective, le Centre des études de sécurité se propose, par la collection « **Focus stratégique** », d'éclairer par des perspectives renouvelées toutes les problématiques actuelles de la sécurité.

Associant les chercheurs du centre des études de sécurité de l'Ifri et des experts extérieurs, « **Focus stratégique** » fait alterner travaux généralistes et analyses plus spécialisées, réalisées en particulier par l'équipe du Laboratoire de Recherche sur la Défense (LRD).

L'auteur

Officier supérieur de l'armée de Terre, le Chef de Bataillon Antoine d'Evry est détaché comme chercheur au sein du Laboratoire de Recherche sur la Défense (LRD) de l'Ifri. Diplômé de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, du Cours Supérieur d'Etat-major et de l'Ecole de Guerre, il est en outre titulaire d'un Master 2 de Géographie.

Le comité de rédaction

Rédacteur en chef : Elie Tenenbaum

Assistant d'édition : Julien Mascaro

Comment citer cet article

Antoine d'Evry, « L'opération Serval à l'épreuve du doute, vrais succès et fausses leçons », *Focus stratégique*, n° 59, juillet 2015.

Sommaire

Résumé	5
Introduction	7
Le Mali en crise	9
Au Nord-Mali, un conflit ancien	9
L'année 2012 : entre partition et crise de régime	13
La valse-hésitation de la communauté internationale	17
L'opération <i>Serval</i> , une prouesse stratégique fragile	21
La France en guerre	21
Verticalité du pouvoir et projection	22
Les raisons du succès	25
Les fragilités du modèle	29
Quels enseignements pour l'avenir ?	37
Conforter l'autonomie de la France	37
La légitimité, source de liberté d'action	40
Vers une nécessaire régionalisation de la réponse militaire	43
Conclusion	47
Références	49

Résumé

Le déploiement des forces françaises au Mali en janvier 2013, avec pour objectif de contrer l'offensive des groupes djihadistes du Nord Mali, ont démontré la capacité de l'Armée française à se projeter dans un très court délai, et de conduire une opération expéditionnaire à longue distance de façon autonome, en dépit des limites de ses moyens. Le succès de *Serval* peut être expliqué au travers de plusieurs facteurs comme la présence de forces prépositionnées, la prise de décision rapide et un tempo opérationnel élevé, mais aussi le labeur diplomatique et la qualité des relations bilatérales avec les pays africains. Ce succès ne doit cependant pas conduire à sous-évaluer les lacunes capacitaires qui ont été illustrées lors de l'opération dans les domaines du transport stratégique, de l'*Intelligence, Surveillance and Reconnaissance* (ISR) ainsi que de la capacité politique à régler un conflit interne dont l'issue demeure incertaine.

* * *

The deployment of French forces to Mali in January 2013 with the objective to counter the offensive of jihadist groups from Northern Mali, demonstrated the French armed forces' ability to deploy on a very short notice and to conduct a long-distance expeditionary operation by themselves in spite of their limited strategic capabilities. The successful outcome of *Serval* can be explained through multiple factors such as forward basing, swift decision as well as execution of maneuver and good bilateral relations with the African states. This success should not however lead to downplay the capability shortfalls that were also illustrated by the operation in terms of strategic lift, Intelligence, Surveillance and Reconnaissance (ISR) and the political capability to settle an internal conflict whose outcome remains uncertain.

Introduction

Alors que depuis plus de deux décennies, la disparition des grands antagonismes stratégiques, conjuguée à une crise économique persistante, a entraîné une baisse des budgets de défense en Europe et une érosion constante des capacités militaires, peu auraient cru la France capable d'assumer, presque sans préavis, une opération de l'ampleur de *Serval*. Déclenchée le 11 janvier 2013 suite à la reprise de l'offensive des groupes armés djihadistes vers Bamako, elle a projeté très rapidement une importante force interarmées à près de 6 000 kilomètres de la métropole, pour stopper l'attaque et soustraire le Mali à l'emprise des djihadistes au Nord. Nombre d'observateurs français et étrangers ont été surpris par la célérité du déploiement et la promptitude des résultats obtenus.

Bien que l'opération *Serval* se soit déroulée de janvier 2013 à juillet 2014, laissant le champ à l'opération *Barkhane*, cette étude entend porter son attention sur les débuts de la campagne. Ce sont en effet les premiers mois qui se sont révélés les plus dimensionnants sur les plans capacitaire et stratégique, permettant ainsi de relever le défi initial de rétablir dans ses frontières un pays grand comme deux fois la France. Il s'agit donc de s'interroger sur les raisons de cette réussite nationale mais aussi sur ses limites, en en dressant un bilan sous les angles politico-militaire et opératif.

L'expérience malienne doit-elle nous rassurer sur l'état de notre outil de défense et de sa capacité à emporter la décision en toute indépendance stratégique, ou bien, à l'inverse, aurait-elle mis en lumière des faiblesses structurelles qu'il conviendrait de rectifier rapidement au risque d'être déclassé ? Par-delà la réponse à cette question, il ne s'agirait pas non plus de se satisfaire d'un modèle dont l'ambition serait seulement de pouvoir renouveler une guerre expéditionnaire face à un adversaire du même type – se caractérisant notamment par une faible organisation et un manque cruel de ressources matérielles. Outre la rectification des lacunes identifiées, il faut donc ne pas perdre de vue l'extrême diversité des défis sécuritaires de demain et se forger les moyens d'y faire face collectivement ou individuellement.

Avant d'envisager l'opération en elle-même, une analyse du Mali contemporain s'impose pour saisir toutes les fragilités d'un Etat dont les soubresauts de 2012 ont jeté la communauté internationale dans l'embarras. Une analyse factuelle de *Serval* permet ensuite de mettre en lumière les facteurs objectifs de son succès militaire sur le théâtre mais aussi ses faiblesses pour tâcher enfin de dresser les grands enseignements qu'il convient de tirer pour l'avenir.

Le Mali en crise

En 2012, l'Etat malien a subi une crise politique majeure dont il a failli ne pas se relever. Confronté à une nouvelle rébellion dans les régions délaissées du Nord, à l'incapacité pour ses armées de contenir l'avancée des groupes rebelles, le tout couronné par un coup d'Etat s'ajoutant au chaos ambiant, le Mali était sur le point d'imploser. Parce que tout conflit armé s'ancre dans des réalités locales, il importe d'étudier, avant toute réflexion, le contexte historique, politique et social du Nord Mali et de se remémorer les circonstances de l'effritement de l'Etat malien et l'irrésolution de la communauté internationale à s'engager résolument dans le règlement de la crise.

Au Nord-Mali, un conflit ancien

Dès lors qu'il est question du Nord-Mali, la problématique touarègue est dans tous les esprits ; la crise malienne ne s'y résume pourtant pas, les Touareg ne représentant qu'à peine 30 % des populations du Nord (elles-mêmes minoritaires au regard d'un Sud beaucoup plus peuplé)¹. Et pour cause, la crise du Nord-Mali reflète assez généralement les difficultés structurelles des régimes successifs à intégrer et subvenir aux besoins de population locales en proie à la désertification et à la progression rampante d'un islam radical de prédication.

L'irréducentisme touareg

Le Nord-Mali, qui fut le théâtre de l'intervention militaire de 2013 et qui demeure aujourd'hui encore au centre de l'attention française, s'inscrit dans l'espace dit sahélo-saharien. Par sa situation géographique et ses caractéristiques climatiques, ce dernier a toujours constitué un lieu de circulation intense des hommes et des marchandises entre les civilisations d'Afrique occidentale et du Golfe de Guinée d'une part et celles du Maghreb et de la Méditerranée d'autre part. Politiquement unifiée par la domination coloniale française à partir de la fin du XIX^e siècle, la région n'en n'est pas moins administrativement découpée entre les principales colonies et protectorats que furent l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Niger, la Mauritanie et le Soudan français – rebaptisé Mali le 22 septembre 1960 à l'occasion de l'indépendance². Consciente du particularisme de la région,

¹ « Mou Vance touarègue », *TTU*, n° 881, 6 mars 2013.

² Pierre Boilley « L'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) : une tentative avortée », in Pierre Boilley, Edmond Bernus, Jean Clauzel, Jean-Louis Triaud (dir.), *Nomades et commandants : administration et sociétés nomades dans l'ancienne A.O.F.*, Paris, Editions Karthala, 1993, pp. 216-230 ; Hélène Claudot-Hawad, « La 'question touarègue', quels enjeux ? » in Michel Galy (dir.), *La guerre*

la France avait envisagé à partir de 1957 sa réunification au travers de l'Organisation commune des régions sahariennes³, véritable océan intérieur sous autorité exclusivement française, structure qu'appelaient de leurs vœux les diverses communautés nomades de la région comme en témoigne cette pétition adressée en mai 1958 au président de la République française par plus de 300 chefs ou notables Maures, Touareg et Songhaï du Nord Mali :

Nos intérêts et nos aspirations ne pourraient dans aucun cas être valablement défendus tant que nous sommes attachés à un territoire représenté forcément et gouverné par une majorité noire [...] nous sollicitons votre haute intervention équitable pour être séparés politiquement et administrativement et le plus tôt possible d'avec le Soudan français, pour intégrer notre pays et sa région [de la] Boucle du Niger au Sahara français dont nous faisons partie historiquement et ethniquement⁴.

Cependant, les indépendances africaines de 1960 et celle, arrachée de haute lutte, par l'Algérie en 1962 signent la mort du projet et l'écartèlement des populations nomades entre les différents pays voisins sur les anciennes frontières coloniales⁵.

Dans le nouvel Etat du Mali, les élections organisées à l'indépendance viennent naturellement refléter le poids démographique du Sud représentant 90 % de la population malienne, marginalisant *de facto* les populations « blanches » du Nord, Maures ou Touareg. De plus, contrairement aux ethnies sédentaires Bambara, Malinké ou Soninké, les groupes nomades ont eu un accès plus difficile à l'instruction, tant du fait de leur mobilité que de leur résistance à ce qu'ils ont pu percevoir depuis le début du XX^e siècle comme une « colonisation des esprits ». De ce fait, ces groupes ethniques se sont trouvés en marge du processus de constitution des élites locales⁶. Il s'agit alors d'un retournement historique pour les Touareg, qui après avoir longtemps assujéti les peuples du sud, se retrouvent désormais sous l'autorité politique et administrative des anciens peuples dominés. Depuis lors, l'irrédentisme touareg se perpétue à l'encontre du gouvernement de Bamako, qui entretient en retour une défiance farouche à vis-à-vis de ceux qu'il qualifie de terroristes et dont il a durement réprimé les multiples révoltes depuis 1960⁷.

Des difficultés de partage des ressources et d'accès aux services de l'Etat

Prolongeant ce désaccord originel sur la question des territoires et des communautés, le déséquilibre Nord-Sud n'a fait que s'aggraver au fur et à mesure des décennies. Il s'est exprimé rapidement à travers l'épineux

au Mali: comprendre la crise au Sahel et au Sahara, Paris, La Découverte, 2013, pp. 125-147.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Bertrand Badie, « Préface », in Michel Galy (dir.), *La guerre au Mali*, *op. cit.*, p. 8.

⁶ Lire les chapitres 15 à 17 in Pierre Boilley, Edmond Bernus, Jean Clauzel, Jean-Louis Triaud (dir.), *Nomades et commandants*, *op. cit.*, pp. 133-156.

⁷ « *La rébellion a toujours eu comme principal moteur la lutte contre l'Etat central, mais elle a tendance sur le long terme à se diviser sur la stratégie et la direction* » in Olivier Hanne (dir.), *Mali, Une Paix à gagner*, Editions Lavauzelle, 2014, p. 48.

problème du partage des ressources et de l'accès aux services de l'Etat⁸. La première cause en est la distension du lien social entre les nomades et les sédentaires. En effet, à partir de l'indépendance, des tensions intercommunautaires sont apparues au nord du pays sous l'effet croisé de deux politiques du premier président du Mali, Modibo Keita : d'une part, les restrictions des mouvements pastoraux imposées aux tribus nomades par le pouvoir central, d'autre part la réforme agraire accordant la propriété de la terre à ceux qui la travaillent et développant l'irrigation dans les terres agricoles de la plaine fluviale⁹. Ce faisant, ces réformes ont conduit à des conflits d'usage parfois violents entre les agriculteurs de la boucle du Niger – essentiellement Songhaïs – et les éleveurs nomades, en particulier en période de sécheresse. Des milices d'autodéfense communautaires ont alors été créées afin de se prémunir des attaques touarègues pendant la révolte des années 1990, à l'exemple des « Ganda Koy » dans la région de Gao, terme songhaï signifiant « les propriétaires de la Terre »¹⁰.

Outre l'accès à la « zone verte », les populations rencontrent des difficultés à bénéficier des services de l'Etat. Région vaste et enclavée, le Nord du Mali a vite été délaissé par Bamako : en plus des contraintes intrinsèques de l'aridité, les gouvernements successifs s'en sont peu à peu détournés à mesure que les populations touarègues obtenaient des parcelles d'autonomie. Grâce à la médiation algérienne, des accords sont en effet signés en 1992 puis en 2006 octroyant des pouvoirs accrus aux collectivités territoriales du Nord, débloquent des fonds pour investir dans la mise en valeur de la région et incorporant des combattants dans les différents corps en uniformes de l'Etat¹¹. Pour autant, si l'intégration des anciens rebelles a bien eu lieu, les fonds dédiés à l'administration et aux projets d'infrastructures n'ont pas été à hauteur des espérances¹².

Concernant l'administration, qu'il s'agisse des fonctions de police et de justice, l'Etat a déserté cette partie du pays, impliquant le retour des chefferies traditionnelles pour régler les différends¹³. Pour ce qui est de l'armée, les mutations de personnel du sud dans les régions septentrionales – où aucun n'a d'attache ni d'expertise opérationnelle – sont perçues comme des punitions et beaucoup ne rejoignent finalement pas leur garnison¹⁴. Si les ministères de l'Education et de la Santé ont bien tissé des liens étroits avec l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT), chargée d'allouer aux collectivités territoriales les subventions aux infrastructures, « l'implication des administrations élues dans l'accompagnement du développement

⁸ François Grünewald (dir.), *Rapport du groupe URD « Etude sur les zones à faible densité : le cas du Mali »*, 17 avril 2014, p. 29.

⁹ Hélène Claudot-Hawad, « La 'question touarègue', quels enjeux ? », *op. cit.*, pp. 125-147 ; François Grünewald (dir.), *Rapport du groupe URD*, *op. cit.*, p. 30.

¹⁰ *Ibidem.*, p. 29.

¹¹ Michel Galy (dir.), *La guerre au Mali*, *op. cit.*, p. 29.

¹² Interview d'un ancien officier des forces armées maliennes ; voir également Mahmoud Dicko, président du Haut Conseil Islamique, dans l'émission « La marche du monde », *RFI*, 30 mars 2013, accessible à l'adresse : <http://www.rfi.fr/emission/20130330-2-mali-terre-islam/>

¹³ François Grünewald (dir.), *Rapport du groupe URD*, *op. cit.*, p. 40.

¹⁴ Entretien avec Matthieu Pellerin, Paris, mars 2015.

économique local a été compliquée et inégale »¹⁵, en particulier du fait de l'évaporation à Bamako d'une partie des fonds de l'aide extérieure pour le développement¹⁶.

Profitant de ces dissensions Nord/Sud, certains courants religieux exogènes au Mali se nourrissent de cette absence d'Etat et de cette fragilité sociale pour s'implanter puis étendre leur influence et leur modèle de société.

La progression constante d'un islamisme conquérant

La population du Mali, à 90 % musulmane, appartient essentiellement à la tradition soufie. Communément répandue en Afrique noire, cette branche de l'Islam – qui fait partie intégrante du sunnisme – a la particularité d'accorder une place très importante au culte des saints et au rôle des marabouts qui sont autant d'intercesseurs pour trouver Dieu¹⁷. L'adhésion à la philosophie mystique soufie repose sur l'affiliation à une confrérie, la soumission à son guide spirituel, la purification du cœur par la pratique de l'ascèse et des exercices spirituels définis par le Coran¹⁸. Ces confréries qui prônent un Islam pacifique occupent une place centrale dans la société malienne et sont soutenues par les autorités politiques du pays¹⁹.

A contrario du soufisme, le courant salafiste est étranger à la région. De la racine « salaf », signifiant « ancêtres » ou « pieux prédécesseurs », le salafisme wahhabite – promu par l'Arabie Saoudite et le Qatar – exprime une quête du retour à la pratique d'un Islam littéral, ultra-orthodoxe, que certains perçoivent localement comme une « arabisation » de la pratique religieuse. Condamnant naturellement l'occidentalisation des mœurs, le salafisme rejette aussi toute tentative d'interprétation théologique du message divin par la raison et sa manifestation par le culte des saints²⁰. Cette volonté de retrouver la pratique de la foi originelle vise aussi à l'islamisation de la société dans son ensemble.

Héritage de la colonisation ou de l'idéologie socialiste de son premier Président, la constitution malienne définit la République comme laïque. Néanmoins, certaines pétromonarchies du Golfe tirent profit de leur poids financier pour déployer un puissant prosélytisme auprès des populations musulmanes locales²¹. Exploitant le vide laissé par l'administration au Nord, leurs subsides comblent les attentes du peuple : construction de mosquées, mise en place de prédicateurs formés en Arabie

¹⁵ François Grünewald (dir.), *Rapport du groupe URD*, *op. cit.*, p. 46.

¹⁶ Entretien avec Alain Antil, Paris, juin 2015.

¹⁷ La ville la plus emblématique de l'Islam Soufi est Tombouctou, surnommée la « ville aux 333 saints ».

¹⁸ Thèse d'Hamadou Boly, « Le soufisme au Mali du 19^{ème} siècle à nos jours », Université de Strasbourg, 24 juin 2013.

¹⁹ Olivier Hanne (dir.), *Mali*, *op. cit.*, p. 49.

²⁰ Antoine Sfeir, « Islam – salafisme », *Blog d'Antoine Sfeir*, accessible à l'adresse : <https://antoinesfeir.wordpress.com/decryptages/salafisme/>

²¹ Michel Galy (dir.), *La guerre au Mali*, *op. cit.*, p. 56 et Chérif Ousmane Madani Haïdara, vice-président du Haut Conseil Islamique, dans l'émission « La marche du monde », *RFI*, 30 mars 2013, accessible à l'adresse : <http://www.rfi.fr/emission/20130330-2-mali-terre-islam/>

Saoudite ou au Pakistan, ouverture d'écoles coraniques et appui d'ONG islamiques en matière sanitaire et sociale. Cette poussée wahhabite se ressent jusqu'à Bamako, en particulier au sein du Haut comité islamique, acteur puissant de la scène politique malienne²².

Plus radicaux encore, les salafistes djihadistes sont quant à eux dans une logique d'imposition par la force des préceptes religieux dans les sphères politique et sociétale, au sein d'un Etat existant ou par la reconstitution d'un califat mythique rassemblant en une seule entité politique l'ensemble de la communauté des croyants. Venue d'Algérie au lendemain de la guerre civile (1991-2002), cette mouvance s'enracine de manière durable au Nord Mali qui lui sert alors de sanctuaire. Manquant de moyens pour lutter efficacement contre cette installation sur ses marches, le président Ahmadou Toumani Touré (dit ATT) laisse alors s'établir un pacte tacite de non-agression avec les djihadistes, perçus comme moins menaçants que les indépendantistes Touareg²³. Par ailleurs, plusieurs sources ont dénoncé la collusion entre les officiels maliens et les différents groupes armés dans le partage de la manne des activités illégales (contrebande, narcotrafic et même vente de renseignements sur les opérations à venir des forces armées maliennes)²⁴.

Lorsqu'en 2009, ATT cherche finalement à réaffirmer son autorité sur le Nord Mali, afin de faire pièce au pouvoir grandissant des combattants du djihad, ses actions militaires échouent et aboutissent à un nouveau *statu quo*²⁵. C'est donc une poussée continue de l'islamisme, nourrie d'un contentieux politique, économique et social non-réglé au niveau de la politique intérieure conjuguée à une volonté de profiter de la manne des trafics qui mènent en 2012 le Mali au bord du gouffre.

L'année 2012 : entre partition et crise de régime

Les groupes armés au Mali

Alors qu'au cours de l'année 2011 l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sont bouleversés par le mouvement des printemps arabes, la mouvance indépendantiste touarègue croit voir venir l'heure de sa revanche sur l'Etat sudiste. Les deux groupes touareg tenant alors le devant de la scène sont le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et Ansar Dine²⁶. Le MNLA, organisation politique et militaire créée le 16 octobre 2011, a pour ambition de « sortir le peuple de l'Azawad de l'occupation illégale du territoire azawadien par le Mali »²⁷. Dérivé du mot touareg *Azawagh*,

²² Entretien avec Matthieu Pellerin, Paris, mars 2015.

²³ Entretien avec un diplomate du Ministère des Affaires étrangères, Paris, février 2015 ; Entretien avec Matthieu Pellerin, Paris, mars 2015.

²⁴ Entretiens réalisés à Paris en février et mars 2015 avec un spécialiste du Sahel et un diplomate du Ministère des Affaires étrangères.

²⁵ Mahmoud Dicko, président du Haut conseil islamique, *op. cit.*

²⁶ Pour un historique très complet des révoltes touareg, lire Mériadec Raffray, « Les rébellions touarègues au Sahel », *Cahier du RETEX*, Centre de Doctrine d'Emploi des Forces (CDEF), janvier 2013 et Grégor Mathias in Olivier Hanne (dir.), *Mali, op. cit.*, pp. 43-53.

²⁷ « La rébellion touareg ressurgit au Mali », *Libération*, 19 janvier 2012, accessible à l'adresse.

signifiant « zone de pâturage », l'Azawad recoupe dans le discours des Touareg les territoires répartis entre Kidal, Gao et Tombouctou, qu'ils considèrent comme le berceau de leur civilisation.

Iyad Ag Ghali, figure emblématique des révoltes de 1990 et 2006²⁸, se voyant refuser le leadership du MNLA²⁹, fait sécession en décembre 2011 et crée le groupe des « défenseurs de la religion », Ansar Dine. Si ces deux groupes partagent un même objectif séparatiste, le MNLA se revendique laïc lorsque Ansar Dine affiche clairement sa différence par l'adhésion à l'idéologie salafiste djihadiste. Ce dernier poursuit l'instauration de la loi islamique au sein d'un Azawad indépendant. Cette veine des touareg convertis à un Islam radical armé trouve en partie sa source dans l'exil en Libye qu'ont choisi de nombreux jeunes pour fuir les répressions de Bamako après leurs révoltes successives. A l'instar d'Iyad Ag Ghali, beaucoup se sont enrôlés dans la « Légion Verte » de Mouammar Kadhafi, au sein de laquelle certains ont pu se battre au Liban ou en Palestine. Au contact d'un Islam de combat, ils ont pu adhérer à ses us et coutumes qu'ils ont alors importés dans leur région d'origine lors des vagues successives des retours, et ce jusqu'à la chute de la dictature libyenne à l'automne 2011³⁰.

Hormis ces mouvements armés communautaires à dominante touarègue sont apparus au milieu des années 2000 des groupes djihadistes rassemblant essentiellement des combattants étrangers. Plus puissante des entités djihadistes, Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI), branche d'Al Qaida en Afrique du Nord, a été créée en 2006 par Abdelmalek Droukdel. Ce groupe islamique, originaire de Kabylie, est une mue du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) qui, confronté à la répression des forces de sécurité algériennes, se constitue un sanctuaire à la frontière entre l'Algérie et le Mali. Passé sous franchise d'Al Qaida, le groupe élargit son recrutement aux combattants étrangers et locaux³¹. Financée grassement par les prises d'otages et la sécurisation des trafics³², la branche sahélienne d'AQMI valorise dans la région montagneuse de l'Adrar des Ifoghas une solide base arrière pour ses activités dans la bande sahélo-saharienne.

Si AQMI est manifestement une entité extérieure au Mali, il a entrepris de tisser un réseau de solidarité fait d'allégeance idéologique mais aussi de mettre en œuvre une véritable politique matrimoniale. En incitant ses cadres à épouser les filles des grandes tribus touarègues et

²⁸ Boris Thiolay, « Iyad Ag Ghali : le rebelle touareg devenu djihadiste », L'Express, 12 avril 2012.

²⁹ De nombreuses sources font état des prétentions d'Iyad Ag Ghali pour représenter la cause touarègue. Vécu comme une avanie, il s'est employé à marginaliser le MNLA dans les mois qui suivirent.

³⁰ Cependant, on ne saurait expliquer la déstabilisation du Mali en 2011-2012 par le simple facteur du retour des combattants de la « Légion Verte » et de l'armement saisi sur les stocks Libyens. Ce facteur fut tout au plus un accélérateur.

³¹ Antoine Sfeir, « Mali – Aqmi », *Blog d'Antoine Sfeir*, accessible à l'adresse : <https://antoinesfeir.wordpress.com/decryptages/mali-aqmi/>

³² Alain Antil, « Trafic et terrorisme au Sahel », conférence à l'Ecole militaire de spécialisation de l'Outre-mer et de l'étranger, Rueil-Malmaison, mai 2015.

maures, le mouvement s'est efforcé de prendre racine localement³³. Or, cette tendance à « l'endogénéisation » du djihadisme au Mali est une source d'inquiétude puisqu'il serait alors beaucoup plus difficile d'en éradiquer le phénomène dès lors qu'il bénéficierait d'un soutien social³⁴.

Précurseur du GSPC au Sahel et figure historique d'AQMI au Mali, Mokhtar Belmokhtar a officiellement créé son propre groupe en décembre 2012, « les Signataires par le sang », qu'il recrute essentiellement localement. Plus ancien chef djihadiste de la région, qu'il sillonne depuis les années 1990, il s'est spécialisé dans les activités de contrebande. Bien qu'en rivalité avec Abou Zaïd, chef de la branche sahélienne d'AQMI, Belmokhtar reste en lien avec l'organisation³⁵, tout en entretenant aussi des relations étroites avec un troisième groupe, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO). Lui aussi est né d'une scission d'AQMI en réaction à la domination de la mouvance algérienne, mais aussi du fait de désaccords sur le partage des rançons³⁶. Fondé en 2011 par le mauritanien Hamada Ould Mohamed Kheirou, le MUJAO adhère à l'idéologie d'AQMI. Ayant Gao pour base arrière, il tire l'essentiel de ses revenus des trafics d'essence et de partenariats avec des réseaux narcotiques³⁷. D'un recrutement plutôt local, il fédère néanmoins des combattants originaires de Mauritanie et de la vallée amont du Niger³⁸.

Au début de l'année 2012 les différents groupes armés du Nord Mali, partageant tous la même volonté d'accroître leur influence dans la région, mais avec des logiques et des buts politiques divergents, passent donc à l'offensive. Au total cette force disparate ne représente pas plus de quelques milliers d'hommes³⁹, mais elle va néanmoins parvenir à s'emparer de la moitié en l'espace de quelques mois.

L'offensive touarègue et l'opportunisme des djihadistes

Alors que la partition du Soudan, le 9 juillet 2011, crée un précédent dans la remise en question du dogme de l'intangibilité des frontières, affirmé par l'Organisation de l'unité africaine dès 1964, et que l'armée malienne augmente sa présence dans le Nord, les Touareg fourbissent leurs armes et regroupent leurs troupes, renforcées d'anciens de Libye et de déserteurs

³³ Abdelmalek Droukdel définit sa stratégie pour faire souche au Mali dans un document daté du 20 juillet 2012 et intitulé « Feuille de route afférente au Djihad islamique dans l'Azawad », citée in « Le projet du chef d'AQMI pour le Mali », *RFI*, 6 octobre 2013.

³⁴ Entretien avec Matthieu Pellerin, Paris, mars 2015.

³⁵ Philippe Gros, Jean-Jacques Patry, Nicole Vilboux, *Serval, op. cit.*, p. 4.

³⁶ Alain Antil, « Trafic et terrorisme au Sahel », *op.cit.*

³⁷ Antoine Sfeir, « Mali – Mujao », *Blog d'Antoine Sfeir*, accessible à l'adresse : <http://antoinesfeir.net/decryptages/mali-mujao/> ; « Terrorisme au Sahel : retour(s) d'histoires immédiates », *blog Africa4*, 2 mai 2015, accessible à l'adresse : <http://libeafrica4.blogs.liberation.fr/2015/05/02/crise-du-sahel-retours-dhistoire-immEDIATE/>

³⁸ Philippe Gros, Jean-Jacques Patry, Nicole Vilboux, *Serval, op. cit.*, p. 4.

³⁹ Entre 2 000 et 6 500 hommes, dont un noyau dur de 1 500 à 2 000 combattants aguerris. Voir Laurent Touchard, « Mali : de quelles forces disposent les jihadistes ? », *Jeune Afrique*, 12 novembre 2012 ; Alain Rodier, « Mali : point sur les forces rebelles », *Cf2R*, janvier 2013.

des unités nomades des forces armées maliennes (FAMA) intégrés à la suite des précédents accords de paix⁴⁰.

Le 17 janvier 2012, l'attaque de la ville de Menaka, petite ville située à l'Est de Gao, marque le début du soulèvement. Par un jeu d'alliance de circonstances, face aux difficultés du MNLA à bousculer les FAMA, les autres groupes armés djihadistes prennent part aux combats, chacun selon ses propres plans.

En dépit de la résistance des garnisons et de plusieurs contre-attaques des FAMA pour se maintenir dans la région de Tessalit, à l'extrême Nord du Mali, le verrou saute le 11 mars 2012⁴¹. Sur le terrain, l'armée malienne entame un « repli stratégique »⁴², qui s'apparente vite à une débâcle et ouvre un boulevard aux groupes armés vers Kidal. Défendue par le colonel-major Elhadji Ag Gamou et ses hommes – des Touareg Imghad⁴³ mais aussi soldats originaires du Sud – la ville est encerclée par le MNLA et Ansar Dine le 26 mars. Après avoir un temps tenu tête à l'assaillant, soucieux de sauver ceux qui lui étaient encore restés fidèles, Ag Gamou fait mine d'accepter un ralliement au MNLA et réussit à se réfugier au Niger voisin⁴⁴. La ville passe sous contrôle des rebelles le 30 mars et Gao le lendemain. Le 1^{er} avril, Tombouctou, dernière grande ville du Nord et mondialement connue pour son patrimoine culturel, tombe à son tour. Plaçant la communauté internationale devant le fait accompli, le MNLA déclare le 6 avril l'indépendance de l'Azawad et proclame un cessez-le-feu unilatéral.

Face à la crise, des mouvements populaires de mécontentement s'expriment au Sud, dès le 1^{er} février 2012 à l'encontre du président ATT et de son incapacité à contrer les rebelles. Le prolongement de cette vague de mécontentement prend la forme d'un coup d'Etat fomenté dans la nuit du 21 au 22 mars sous l'impulsion du capitaine Amadou Haya Sanogo qui dénonce l'absence de moyens pour combattre, l'incompétence des chefs et la corruption des hautes sphères du pouvoir.

Dans la foulée du départ précipité d'ATT pour le Sénégal, Sanogo forme le « Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État » (CNRDR). Loin de permettre le sursaut espéré, ce coup d'Etat, au moment-même où s'effectue l'offensive rebelle, constitue un facteur aggravant de l'effondrement de l'armée malienne dont profitent ses adversaires pour compléter leur conquête du Nord et imposer la partition du pays.

⁴⁰ Mériadec Raffray, « Les rébellions touarègues au Sahel », *op. cit.*, p. 78.

⁴¹ Entretien avec un diplomate français, Paris, février 2015.

⁴² « La ville de Tessalit, au nord du Mali, est aux mains des rebelles du MNLA », *RFI*, 12 mars 2012.

⁴³ Caste inférieure de la société touarègue, les Imghad s'élèvent contre le projet de rétablissement d'une société basée sur les rapports de domination des familles nobles, préférant accorder leur allégeance à Bamako et au modèle qu'elle promeut. Entretien avec Matthieu Pellerin, Paris, mars 2015.

⁴⁴ Ahmed Baba, « Comment Ag Gamou a échappé au MNLA et à Ansar Eddine », *Jeune Afrique* 11 avril 2012.

Pendant ce temps au Nord, les groupes islamistes – comprenant Ansar Dine – manœuvrent habilement pour marginaliser le MNLA et lui prendre le contrôle de l'Azawad. Avant même l'annonce de la partition de l'Azawad, le MNLA fait l'objet d'une stratégie d'effritement progressif de la part du MUJAO et surtout d'Ansar Dine. Par des confrontations directes, des démonstrations de force ou simplement grâce à la puissance de l'argent pour débaucher des combattants soucieux de subvenir aux besoins de leurs familles, le MNLA perd peu à peu de sa puissance militaire et son assise territoriale au profit de l'opportunisme des groupes djihadistes⁴⁵.

Se partageant le territoire conquis, AQMI s'accapare la région de Tombouctou, le MUJAO celle de Gao et Ansar Dine s'installe dans le fief touareg de Kidal. Au cours des mois qui suivent et notamment pendant l'été 2012, ils imposent la règle islamique avec une sévérité pourtant contraire aux préconisations de Droukdel, l'émir d'AQMI, qui privilégiait la modération pour mieux convertir les populations locales⁴⁶. Or, les exactions infligées aux populations ainsi que les destructions du patrimoine culturel et artistique considéré comme impur par les salafistes, n'ont que chaque jour mobilisé davantage l'opinion internationale⁴⁷.

La valse-hésitation de la communauté internationale

Devant le risque de déstabilisation du Mali et de l'ensemble sous-régional, et de constitution d'un foyer djihadiste aux portes de l'Europe, le besoin d'une réponse forte de la communauté internationale s'est progressivement imposé : restaurer l'ordre institutionnel et l'intégrité territoriale du pays, mais aussi faire barrage au terrorisme. Les efforts diplomatiques français pour coordonner une réponse internationale à la crise n'ont véritablement porté leurs fruits qu'avec l'intervention *Serval*.

Du point de vue diplomatique, la France – soucieuse de manifester le tournant de sa politique en Afrique⁴⁸ – s'est impliquée activement pour amener le monde au chevet du Mali et favoriser une réponse africaine à la crise. Cet investissement s'est matérialisé dans un premier temps par un important dialogue stratégique en amont entre chefs d'Etats, afin d'obtenir un assentiment général, de convaincre les indécis, à tout le moins d'éviter une opposition formelle aux propositions portées par la France⁴⁹. Ainsi, au-delà d'interventions ponctuelles du chef de l'Etat et des tractations quotidiennes du Quai d'Orsay, le ministère de la Défense a été largement mis à contribution pour expliquer la pertinence des options militaires proposées au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'opportunité d'une intervention africaine, et devant l'Union Européenne pour arracher

⁴⁵ Michael Shurkin, *France's War in Mali: Lessons for an Expeditionary Army*, Santa Monica, RAND Corporation, 2014, p. 6.

⁴⁶ Abdelmalek Droukdel « Feuille de route afférente au Djihad islamique dans l'Azawad », *op. cit.*

⁴⁷ Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali*, *op. cit.*, p. 93.

⁴⁸ Aline Leboeuf et Hélène Quenot-Suarez, « La politique africaine de la France sous François Hollande : renouvellement et impensé stratégique », *Les études de l'Ifri*, novembre 2014, pp. 21-23.

⁴⁹ Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali*, Paris, Edition Tallandier, 2014, p. 105.

l'assentiment du montage d'une mission de formation au profit des forces armées maliennes⁵⁰.

La communauté africaine manifeste aussi un certain volontarisme face à la crise, condamnant d'une même voix le coup d'Etat et la remise en question des frontières par des minorités ethniques, autant de maux contre lesquels les différents pays de la région souhaitent se prémunir. Aussi la CEDEAO a-t-elle condamné sans délai la prise du pouvoir par les militaires, fait pression sur la junte par une mise sous embargo du pays dès le 2 avril 2012 et proposé au Conseil de sécurité l'intervention d'une force africaine validée par l'ONU pour participer à la reconquête de la région Nord⁵¹. Néanmoins, au-delà des intentions, la CEDEAO se heurte à des difficultés structurelles, tant sur le plan financier que capacitaire⁵².

Ces raisons expliquent le manque de crédit accordé par l'ONU à cette initiative africaine, particulièrement de la part de Susan Rice, ambassadrice des Etats-Unis aux Nations Unies. Extrêmement dubitative sur la capacité de « l'Architecture de paix et de sécurité africaine » (APSA) à retourner la situation sur le terrain, la diplomate américaine a longtemps freiné la création d'une Mission internationale de soutien au Mali (MISMA)⁵³. Cette réserve américaine explique la lenteur du processus décisionnel qui n'aboutit finalement qu'à la mi-décembre 2012 à l'adoption de la résolution 2085 entérinant le déploiement d'une telle force. Le secrétaire général Ban Ki-Moon, fait lui-même preuve d'une certaine pusillanimité à valider une opération qui semble bien loin du concept d'emploi traditionnel des troupes de l'ONU, relevant moins du « maintien de la paix » que de l'« imposition de la paix », voire du « contre-terrorisme ». Or, en l'absence de réelles capacités coercitives, le risque d'un échec – même relatif – serait un camouflet pour l'organisation.

L'UE, sensibilisée dès l'été 2012 par la France aux enjeux du dossier malien, puis sollicitée directement pour participer à la refonte des FAMA sur le modèle d'EUFOR-Tchad (2008), peine à prendre position⁵⁴. La longue atonie de l'Europe s'explique par une culture politique du consensus grevée par des divergences d'intérêts stratégiques. Certains pays considèrent que les soubresauts du Mali sont la conséquence d'une décolonisation mal négociée et de l'opération franco-britannique en Libye, qui concernent donc moins l'Europe que la France. D'autres rechignent à s'engager dans un conflit présentant des risques d'enlèvement : une intervention dans un Etat faible au sein d'un ensemble régional lui-même

⁵⁰ Entretien avec des officiers supérieurs de l'armée de l'Air et de Terre, Paris, avril 2015.

⁵¹ Alpha Conde, « C'est à l'Afrique de résoudre elle-même ses problèmes » in Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali*, op. cit., p. 105.

⁵² Paul Perran, « La MISMA, une coalition de référence », Mémoires outre-mer, Ecole militaire de spécialisation de l'Outre-mer et de l'étranger (EMSOME), mars 2014, p. 9 ; Conférence « La coopération opérationnelle aux Eléments français du Sénégal », Ecole militaire de spécialisation de l'Outre-mer et de l'étranger (EMSOME), Rueil-Malmaison, mai 2015.

⁵³ Entretien avec un diplomate du Ministère des Affaires étrangères, Paris, février 2015.

⁵⁴ Isabelle Lasserre et Thierry Oberle, *Notre guerre secrète au Mali*, Paris, Fayard, 2013, p. 29.

instable, face à un adversaire non-étatique vraisemblablement bien équipé, le tout dans un environnement où la misère sociale et une solidarité culturelle peuvent favoriser un soutien aux extrémismes religieux⁵⁵. Enfin, la perspective de déployer des instructeurs militaires au camp de Koulikouro, entre Bamako et les éléments avancés djihadistes, a pu dissuader d'abonder la mission en effectifs. Cette crainte réelle de voir leurs troupes en première ligne en cas d'offensive rebelle s'est traduite, lors de la génération de force, par la difficulté à obtenir des soldats chargés d'assurer la protection de l'emprise. En l'absence de pays volontaires, et tandis qu'elle fournissait déjà une bonne partie des cadres du projet, la France a dû se résoudre à accroître finalement sa participation en prenant à son compte la mission de protection de la force⁵⁶.

L'Algérie enfin, qui demeure la principale puissance politique et militaire de la région, souhaite à tout prix éviter l'immixtion d'acteurs extérieurs à une zone qu'elle considère comme relevant de sa sphère d'influence et s'oppose donc à toute résolution de la crise par une intervention militaire internationale⁵⁷. Pensant contrôler Iyad Ag Ghali dans les négociations de paix, et ainsi pouvoir dissocier Ansar Dine de la coalition djihadiste, Alger prend fermement position pour un règlement strictement diplomatique du conflit. Cependant, le fait qu'Ansar Dine ait quitté brutalement la table des négociations en janvier 2013 pour finalement se lancer dans l'offensive vers le sud quelques jours plus tard, ruine l'espérance d'une solution négociée et contraint l'Algérie à soutenir l'intervention française⁵⁸. De plus, la prise d'otages sur le site gazier d'In Amenas, le 16 janvier 2013, par les « Signataires par le sang » de Belmokhtar, suscite un rapprochement inespéré avec la France⁵⁹.

Depuis les événements de 2012 au Mali, la France – membre permanent du Conseil de Sécurité – s'est investie massivement d'un point de vue diplomatique en soutenant les démarches engagées par la CEDEAO, conformément à l'esprit de sa nouvelle politique africaine, résolument indirecte et multilatérale⁶⁰. Mais l'offensive des djihadistes vers le Sud le 9 janvier 2013, l'appel au secours consécutif du gouvernement de transition malien et la menace pesant sur les 4 700 Français présents dans la région de Bamako poussent finalement la France sur le devant de la scène⁶¹. Le marathon diplomatique entamé par le Quai d'Orsay porte ses fruits puisque la décision du président Hollande d'intervenir sans tarder pour enrayer l'avancée des groupes armés est saluée par la communauté

⁵⁵ Philippe Gros, Jean-Jacques Patry, Nicole Vilboux, *Serval, op. cit.*, p. 2.

⁵⁶ Entretien avec un diplomate du Ministère des Affaires Etrangères, Paris, février 2015.

⁵⁷ Philippe Gros, Jean-Jacques Patry, Nicole Vilboux, *Serval, op. cit.*, p. 21.

⁵⁸ « Revirement algérien », *TTU*, n°874, 16 janvier 2013.

⁵⁹ Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali, op. cit.*, p. 482.

⁶⁰ Entretien avec un diplomate du Ministère des Affaires Etrangères, Paris, février 2015 ; Aline Leboeuf et Hélène Quenot-Suarez, « La politique africaine de la France sous François Hollande », *op. cit.*, p. 32.

⁶¹ Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali, op. cit.*, p. 192.

internationale⁶². En la matière, l'intervention directe de la France étaye *de facto* les différents projets que portait sa diplomatie et accélère la montée en puissance d'EUTM-Mali⁶³ et de la MISMA – autorisée par la résolution 2085 de décembre 2012, et dont le contingent tchadien de 1400 hommes sont déployés vers Menaka dès le 26 janvier 2013 ; les détachements de la CEDEAO ne rejoignent quant à eux le Mali qu'à partir de février pour atteindre 82 % de leur effectif au 22 mars⁶⁴.

⁶² Hormis les réserves émises par le ministre des affaires étrangères tunisien, par le premier ministre qatari et le président égyptien.

⁶³ A Bruxelles, les travaux de génération de forces de la mission EUTM commencent le 29 janvier (ADA n°377 février 2013) mais la décision effective de lancement de la mission n'a été prise par le Conseil de l'Union que le 18 février 2013, voir Philippe Gros, Jean-Jacques Patry, Nicole Vilboux, *op. cit.*, p. 16.

⁶⁴ Conseil de Sécurité des Nations Unis, *Rapport du Secrétaire général l'ONU sur la situation au Mali*, New York, 26 mars 2013, accessible à l'adresse : http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/2013/189; lire également « Mali : derniers obstacles », *TTU*, n° 869 du 5 décembre 2012.

L'opération *Serval*, une prouesse stratégique fragile

En préalable à une analyse opérative des raisons du succès de l'opération, il est nécessaire de rappeler brièvement les principaux faits marquants de l'engagement militaire de la France au Mali sur les premiers mois de *Serval*. Ce récit fait apparaître les atouts intrinsèques du modèle français et les raisons qui ont conjoncturellement concouru à l'atteinte des objectifs, en même temps que les quelques points de tension qui ont nécessité l'aide des alliés de la France.

La France en guerre

Bien que des signes de renforcement des troupes djihadistes aient été décelés quelques jours auparavant⁶⁵, leur offensive sur deux axes initiée le 7-8 janvier 2013 surprend la plupart des analystes⁶⁶. Les raisons qui ont poussé Iyad Ag Ghali à relancer le mouvement vers le sud sont toujours incertaines : s'agissait-il d'accroître la pression sur le gouvernement alors que les négociations de paix piétinaient, d'effectuer un rezzou dans la périphérie de Bamako pour saisir des otages occidentaux ou encore de provoquer l'effondrement du régime, les groupes armés s'estimant à l'abri d'une réaction rapide de la communauté internationale ?⁶⁷ Il est encore aujourd'hui difficile de s'accorder sur une réponse. Bien que Droukdel, émir d'AQMI, ait rédigé des directives à destination de son organisation et d'Ansar Dine, recommandant de consolider les acquis et de ne pas ruiner le projet par des actions qui provoqueraient inmanquablement une intervention internationale, les chefs locaux se résignent à embrayer le pas derrière Iyad Ag Ghali⁶⁸.

En réaction, le 11 janvier 2013, à la suite d'un Conseil restreint de défense, le Président Hollande ordonne aux armées d'intervenir au Mali et fixe des objectifs militaires très clairs : « Stoppez l'ennemi, aidez le gouvernement malien à reconquérir le pays, détruisez les terroristes [...] cherchez les otages et préservez-les bien sûr en cas d'opérations à

⁶⁵ Détection ISR dès le 5 janvier, in Philippe Gros, Jean-Jacques Patry, Nicole Vilboux, *op. cit.*, p. 7.

⁶⁶ Isabelle Lasserre et Thierry Oberle, *Notre guerre*, *op. cit.*, p. 33.

⁶⁷ « Un tel déploiement de forces en milieu ouvert, offrant peu de protection face aux frappes aériennes, n'aurait jamais eu lieu si les groupes terroristes n'avaient pas eu la conviction qu'une opération militaire ne serait pas tentée pour les arrêter », Général de Saint Quentin in Olivier Hanne (dir.), *Mali*, *op. cit.*, p. 128.

⁶⁸ Abdelmalek Droukdel, « Feuille de route afférente au Djihad islamique dans l'Azawad » *op. cit.* ; Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali*, *op. cit.*, p. 155.

proximité »⁶⁹ – décision éminemment sensible en raison des sept Français retenus alors par AQMI et le MUJAO. A peine cinq heures après la décision du Président de la République, les forces spéciales, leurs hélicoptères et l'armée de l'Air entrent en action. A la lumière des premiers résultats, la présidence décide d'exploiter sans tarder le déséquilibre de l'adversaire en poussant plus au nord afin de « ne pas laisser croire que la ligne de front [serait devenue] une frontière »⁷⁰ et de rétablir l'intégrité territoriale du Mali.

L'opération *Serval* s'est ainsi articulée en quatre phases successives, dont la physionomie a été radicalement différente. La réponse immédiate de la France a reposé sur l'action conjuguée des forces spéciales et des frappes de l'armée de l'Air pour respectivement mettre un coup d'arrêt à l'offensive des djihadistes et les priver de leur chaîne logistique. En parallèle, les forces conventionnelles prépositionnées convergeaient vers Bamako pour assurer la protection des ressortissants européens et préparer l'arrivée des renforts de métropole.

A partir du 24 janvier, dès lors que *Serval* a disposé d'un volume suffisant de capacités, le deuxième volet de l'opération aéroterrestre a consisté à combiner forces spéciales et forces conventionnelles pour reconquérir le Mali et libérer les villes principales face à un adversaire fuyant et faiblement équipé, qui s'est finalement livré à peu de combats, à l'exception du MUJAO dans la région de Gao.

Entre la mi-février et la fin du mois de mars, la troisième phase s'est consacrée au nettoyage du « donjon » d'AQMI de l'Adrar des Ifoghas face à des petits groupes dispersés mais bien organisés et installés en défense ferme. Elle a donné lieu à des combats d'une forte intensité face à des combattants forcenés, souvent sous l'emprise de drogue⁷¹. Appuyée de près par les moyens aériens, la brigade *Serval* a adopté un mode d'action de ratissage méthodique destiné à s'assurer de la neutralisation des moindres poches de résistance. Au même moment, les forces spéciales concentraient leur action sur la recherche des otages et l'élimination ciblée des chefs terroristes.

Enfin, à partir de mai, même si les combats ne sont pas terminés, en particulier dans la région de Gao, la phase de stabilisation a débuté, visant à sécuriser les zones libérées et à passer progressivement le relais aux forces internationales pour réorienter l'action militaire de la France dans une logique plus régionale.

Verticalité du pouvoir et projection

Structurellement, deux facteurs essentiels peuvent expliquer la capacité française à faire face sans délai à des défis sécuritaires inopinés : une

⁶⁹ Grégoire Biseau et Thomas Hofnung « Conseil de défense : revue des troupes », *Libération*, 15 janvier 2013 ; Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali*, op. cit., p. 175.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 222.

⁷¹ Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali*, op. cit., p. 488.

chaîne de commandement permettant une prise de décision rapide et une organisation des forces tournée vers une posture expéditionnaire.

Une chaîne de commandement en boucle courte

En tout premier lieu, il faut noter l'originalité de la chaîne de commandement politico-stratégique de la constitution de 1958 et qui accorde une place centrale au Président de la République. Contrairement à de nombreuses autres démocraties occidentales, le chef de l'Etat bénéficie en France d'une grande autonomie vis-à-vis de la représentation nationale, condition indispensable pour assumer ses responsabilités dans le cadre de la dissuasion nucléaire, mais aussi lorsqu'émerge une situation d'urgence. Le chef des armées peut réagir immédiatement à toute crise sécuritaire majeure, sans attendre l'assentiment du Parlement qui doit être informé dans les trois jours et retrouve son pouvoir de contrôle pour toute prolongation au-delà de quatre mois⁷².

Outre son chef d'état-major particulier, le Président compte sur l'expertise du chef d'état-major des armées pour la proposition d'options militaires qu'il pourra mettre en œuvre par l'intermédiaire du Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO). Ayant par nécessité la culture de l'anticipation, ce dernier réalise une « planification à froid » des scénarios qui pourraient menacer les ressortissants ou les intérêts français. Dès lors qu'une crise se dessine, il met sur pied une cellule de planification qui retravaille les plans existants et les remet à jour à la lueur des contraintes du moment. Ce dispositif d'anticipation stratégique permet d'offrir rapidement différentes solutions opérationnelles au décideur politique dans la planification dite « à chaud ». En janvier 2013, cela fait alors déjà plusieurs mois que le CPCO envisage différents cas de figure, comme l'interception d'un rezzou, la réduction de sanctuaires aménagés, l'extraction d'otages ou encore l'évacuation des ressortissants du Mali, débouchant sur un catalogue de plans d'urgence.

Le CPCO est aussi chargé de générer la force en déterminant les capacités militaires adaptées pour atteindre les objectifs fixés et mobiliser les unités nécessaires. Tout en ayant vocation à être un état-major stratégique, il dispose de la capacité d'assurer le commandement opérationnel initial d'une force expéditionnaire jusqu'à la mise en place d'un poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT)⁷³. Cette capacité accorde donc une grande souplesse dans le déclenchement immédiat d'une opération, quand bien même son poste de commandement dédié ne serait pas encore opérationnel.

Dispositif avancé et réserve stratégique

Ces structures encourageant la prise de décision rapide se sont doublées, dans le cas du Mali, d'un dispositif avancé facilitant l'action immédiate et l'accueil des renforts venus de l'Hexagone.

⁷² Voir l'article 13 de la révision constitutionnelle n° 2008-724 du 23 juillet 2008.

⁷³ Dans le cas de *Serval*, le CPCO a assuré le commandement direct des troupes déployées au Mali du 11 janvier au 8 février 2015, avant que le PCIAT du général de Saint Quentin prenne le relai depuis Bamako.

Agissant dans le cadre de partenariats bilatéraux en matière de lutte anti-terroriste, le Commandement des opérations spéciales (COS) disposait déjà de forces déployées dans la Bande sahélo-saharienne (BSS). En effet, le dispositif SABRE forme et collabore depuis plusieurs années avec les forces spéciales de plusieurs pays de la région. Mises en alerte par des renseignements concordants annonçant un renforcement des troupes djihadistes au Sud, le détachement français de forces spéciales et ses hélicoptères du 4^{ème} RHFS se tiennent prêts à intervenir, et lorsque Paris les y autorise, ils se déploient dès le 10 janvier sur l'aéroport de Mopti-Sévaré, point stratégique et dernier verrou avant Bamako⁷⁴. Ils y établissent un dispositif de défense cohérent en lien avec le colonel-major Dacko, chef des FAMa dans le secteur. Ils sont donc à pied d'œuvre lorsque le Président Hollande déclenche l'opération face à l'attaque des djihadistes. Néanmoins, leurs effectifs étant très limités – de l'ordre de 250 hommes déjà présents pour atteindre 500 au plus fort de l'engagement⁷⁵ – il faut rapidement envisager la prise de relais par des unités conventionnelles plus nombreuses et mieux dotées en puissance de feu.

Le deuxième pilier de l'échelon d'urgence est constitué par le dispositif français prépositionné en Afrique – articulé autour des forces de présence (Gabon, Djibouti, Sénégal) mais aussi des troupes déployées en opérations sur le continent (*Epervier* au Tchad, *Licorne* en Côte d'Ivoire, *Boali* en République Centrafricaine)⁷⁶. Ces bases s'adosent à des ports ou des aéroports majeurs comme plateformes logistiques à même de projeter ou de recevoir facilement des renforts. Elles disposent ainsi de capacités militaires en posture opérationnelle permanente, qu'il s'agisse d'aéronefs (de chasse, de transport ou de surveillance), de bâtiments de la Marine ou encore d'unités de l'armée de Terre constituées en format interarmes. Ces forces disposent sur place de l'ensemble de leur personnel et de leurs matériels en ordre de bataille et de stocks logistiques propres leur permettant une certaine autonomie pour se déployer. Elles présentent de surcroît l'intérêt d'un entraînement interarmées très régulier, qu'il s'agisse d'appui air-sol, de poser d'assaut ou encore d'opérations amphibies⁷⁷.

Ainsi, outre l'accueil de capacités aériennes détachées en renfort immédiat⁷⁸, le dispositif prépositionné permet de faire rapidement converger des forces déjà présentes sur le continent⁷⁹. Dès le 11 janvier, une compagnie d'infanterie localisée au Tchad est dépêchée à Bamako par voie aérienne, confortée le 12 janvier par une deuxième compagnie d'infanterie venue de métropole et le 14 janvier de deux pelotons blindés

⁷⁴ Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali, op. cit.*, p. 164.

⁷⁵ Philippe Gros, Jean-Jacques Patry, Nicole Vilboux, *Serval, op. cit.*, p. 9.

⁷⁶ Christophe Guilloteau et Philippe Nauche, Rapport d'information de l'Assemblée nationale n°1288 relatif à l'Opération *Serval* au Mali, 18 juillet 2013, pp. 36-37.

⁷⁷ Audition du général Ract-Madoux in Yves Fromion et Gwendal Rouillard, Rapport d'information de l'Assemblée nationale n°2114 relatif à l'évolution du dispositif militaire en Afrique et sur le suivi des opérations en cours, 9 juillet 2013, p. 32.

⁷⁸ Renforcement des *Mirage 2000-D* et *F1-CR* du dispositif *Epervier* par 4 *Rafale* dès le 13 janvier 2013 et envoi de 2 drones *Harfang* à Niamey le 17 janvier 2013.

⁷⁹ L'existence d'un plan d'évacuation des ressortissants du Mali a permis instantanément de dépêcher ces renforts sur l'aéroport de Bamako. Entretien avec un officier supérieur de l'armée de Terre, Paris, avril 2015.

prélevés sur le dispositif *Epervier*. Le 15 janvier, c'est un escadron blindé qui rejoint Bamako depuis Abidjan après trois jours de route⁸⁰. En quatre jours donc, le groupement tactique interarmes (GTIA) n°1 rassemble un volume de force suffisant pour protéger les ressortissants français de Bamako et contrôler la porte d'entrée principale du théâtre⁸¹.

Le troisième pilier du concept expéditionnaire terrestre français consiste à disposer d'une réserve stratégique au-delà de l'horizon. Si les forces prépositionnées permettent d'intervenir dans l'instant pour faire face à une situation d'urgence, elles ne sont pas dimensionnées pour assumer seules la gestion d'une crise. Il est nécessaire de les épauler par une capacité de gradation de moyens, à l'exemple du groupement aéromobile projeté en renfort depuis la France dès les premiers temps de l'opération. Cette capacité de renfort est prévue par le *Livre Blanc* de 2013 – en rédaction à l'époque – qui définit un échelon national d'urgence permettant de constituer une force interarmées de réaction immédiate de 2300 hommes, projetable à 3 000 km de l'Hexagone, dans un délai de sept jours⁸². Pour la composante terrestre, cette réserve est assurée par le dispositif d'alerte tournant *Guépard*⁸³. L'unité en alerte est alors la 3^e Brigade Mécanisée, même si de nombreuses autres unités spécialisées dans la logistique, le renseignement, ont aussi été identifiées pour préparer l'éventualité d'un départ inopiné. Pour la Marine, le bâtiment de projection et de commandement (BPC) *Dixmude*, capable de transporter les hommes et véhicules d'unités de combat des forces terrestres, se tient lui aussi prêt à appareiller⁸⁴. Sur le plan du transport aérien en revanche, le retard de livraison des A-400M a obligé la France à recourir à l'affrètement d'avions-cargo privés à grande capacité d'emport (cf. *infra*)⁸⁵.

Les raisons du succès

L'opération a pu révéler quelques atouts de l'outil militaire français dans l'exécution de la manœuvre à proprement parler, mais a aussi montré l'appui indiscutable des forces africaines engagées au Mali.

Atouts de l'outil militaire français

En amont de la manœuvre tout d'abord, le renseignement a largement préparé le succès de l'opération. Dès le début de la crise, l'investissement constant des dernières lois de programmation militaire sur les différents capteurs a servi l'autonomie stratégique de la France et aidé à la décision des autorités politiques. Seul service déployé au Mali avant le

⁸⁰ Bernard Barrera, *Opération Serval, notes de guerre : Mali 2013*, Paris, Editions du Seuil, 2015, p. 62.

⁸¹ Entretien téléphonique avec le colonel Paul Gèze, Paris, juin 2015.

⁸² *Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale*, Paris, 2013, p. 91.

⁸³ Yves Fromion et Gwendal Rouillard, *Rapport d'information de l'Assemblée*, op. cit., p.34

⁸⁴ Après avoir embarqué les 500 hommes et 130 véhicules, soit une compagnie d'infanterie motorisée (VBCI), un escadron blindé à roues (AMX 10-RC), et un échelon de commandement et de logistique, le *Dixmude* appareille de Toulon le 21 janvier 2013 et atteint Dakar après sept jours. Il leur faut encore trois jours pour rejoindre Bamako par la route. Correspondance avec un officier supérieur de la Marine nationale, Paris, juin 2015.

⁸⁵ Correspondance avec un officier supérieur de l'armée de Terre, Paris, avril 2015.

déclenchement de *Serval*, la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) a consenti de gros efforts sur la durée pour localiser les otages français retenus au Mali. Elle a ainsi collecté un volume important d'informations sur les groupes armés, leurs chefs, les caches d'armes et autres plots logistiques, autant d'éléments qui ont pu servir par la suite. A l'ouverture du théâtre, la coopération entre la DGSE et la Direction du renseignement militaire (DRM), expressément requise par le Président, a atteint au Mali des niveaux inégalés⁸⁶. Cet appui de la DGSE à la DRM a aidé cette dernière à disposer d'emblée d'une mine d'informations lui permettant d'affiner la manœuvre des différents capteurs mais aussi de fournir immédiatement au CPCO une liste d'objectifs à détruire ou à saisir⁸⁷.

Aux niveaux opératif et tactique, la synergie interarmées et interservices a aussi joué pleinement pour compenser le nombre insuffisant de capteurs et de relais de transmission au regard de l'immensité du territoire à couvrir. Ainsi, la Marine a engagé ses avions de patrouille maritime *Atlantique-2* – normalement dédiés à la lutte anti-sous-marine – pour la surveillance des étendues de sable mais aussi comme moyen d'appui-renseignement aux actions offensives⁸⁸. Outre sa grande autonomie et ses nombreux capteurs, cette plateforme présente surtout l'avantage – grâce à son équipage embarqué – de disposer d'une capacité d'analyse et de coordination avancée servie par une liaison satellite permanente, certes limitée en débit mais qui a fait preuve de son utilité au Mali⁸⁹. Enfin, dès lors que les capacités en transmission de données ont été re-calibrées sur le théâtre, l'exploitation et le partage du renseignement entre les différents acteurs du champ de bataille ont été un atout majeur dans l'orientation de la manœuvre⁹⁰.

Au-delà du volet renseignement à strictement parler, la France a profité d'une réelle expertise opérationnelle de ses armées. D'une part, grâce à la richesse d'une histoire commune avec la sous-région, la France ne partait pas d'une feuille blanche au Mali et disposait d'une bonne connaissance des réalités culturelles et ethniques du pays. D'autre part, la proximité avec les acteurs locaux par le biais du réseau de coopérants a grandement facilité le binôme des troupes françaises et africaines, et donc l'action conjointe. Enfin, cette expertise s'est aussi appuyée sur le haut niveau d'engagement des forces françaises depuis vingt ans. De la Côte d'Ivoire à l'Afghanistan, en passant par la Libye, les armées sont

⁸⁶ Entretien avec un officier supérieur des services, Paris, mars 2015 ; Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali, op. cit.*, p. 204.

⁸⁷ « Prise en compte du renseignement dans la planification *Serval* », Conférence du CESAT, Paris, 15 janvier 2015.

⁸⁸ Les ATL-2 ont mis leurs capacités tantôt au service des troupes au sol, tantôt des raids aériens en assurant la liaison entre les chasseurs et leur JFACC (*Joint Force Air Component Command*), le suivi des cibles, la levée du risque de dommages collatéraux et la constatation de l'efficacité des frappes. Entretien avec un officier supérieur de la Marine nationale, Paris, avril 2015.

⁸⁹ Nicolas Gros-Verheyde, « *L'Atlantique 2, clé de voûte de l'opération Serval* », *Mer et Marine*, 23 janvier 2013, accessible à l'adresse : <http://www.meretmarine.com/fr/content/atlantique-2-cle-de-voute-de-loperation-serval>

⁹⁰ « *Serval* : le rôle du renseignement tactique », *TTU*, n° 909, 6 novembre 2013.

montées en gamme : interopérabilité des forces, numérisation croissante du champ de bataille, coopération interarmées jusqu'aux plus bas échelons, renouvellement des générations d'équipements, adaptation doctrinale, rusticité et réalisme dans la phase d'entraînement.

Pour les forces terrestres engagées au contact, la principale évolution liée à l'interarmisation des unités de combat est la modularité. Alors que le régiment a longtemps été l'unité de référence pour la constitution d'une force, dorénavant le « pion » comptable est plutôt le sous-groupement tactique interarmes (SGTIA), représentant le niveau de la compagnie. Par l'habitude acquise d'amalgamer temporairement à ce niveau des capacités d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et de génie, les chefs et la troupe ont acquis une vraie souplesse permettant d'adapter la structure de la force tactique aux besoins du moment, fût-ce en changeant l'autorité d'emploi des cellules qui la composent en cours d'opération⁹¹.

Un tempo opérationnel enlevé

Du point de vue politique, l'impératif de vitesse répondait à la volonté de limiter le risque de s'enliser et de perdre le soutien de l'opinion publique⁹². Sur le plan militaire, cela s'est traduit par une quête effrénée pour l'initiative visant à maintenir l'adversaire en déséquilibre, jusque dans ses repères, et d'adopter un profil mouvant limitant l'exposition de la force à des attaques préméditées. Là où les opérations en Afghanistan avaient été dominées par le contrôle de zone, la campagne du Mali s'est au contraire caractérisée par un retour à la manœuvre, permettant de renouer avec des modes d'action privilégiant le mouvement, l'agilité et l'audace⁹³.

Par leur présence initiale dans la région, et grâce à leur grande souplesse d'emploi, leur capacité à agir seules en profondeur et à saisir les opportunités, les forces spéciales – avec le concours des FAMA et l'appui-feu aérien – ont donné le ton. Ainsi, durant la phase d'arrêt de l'offensive djihadiste, elles ont exploité leur avantage en termes de sidération pour pousser vers l'avant des colonnes motorisées dans une manœuvre de poursuite.

Dans la phase de reconquête du territoire, après l'arrivée et la reconfiguration des renforts, le CPCO a étroitement coordonné les composantes spéciales et conventionnelles, la première assurant à la seconde l'ouverture des points d'entrée des principales villes en s'emparant d'infrastructures majeures telles que les aéroports ou encore les ponts enjambant le Niger. C'est seulement lorsqu'il s'est agi de ratisser méthodiquement le sanctuaire de l'Adrar des Ifoghas, où l'ennemi s'était installé en défense ferme, que ce tempo s'est naturellement ralenti.

⁹¹ Michael Shurkin, *France's War in Mali: Lessons for an Expeditionary Army*, Santa Monica, RAND Corporation, 2014, pp. 27-30.

⁹² Entretien avec un officier général, Île-de-France, mai 2015.

⁹³ « Serval : le retour de la mobilité », *TTU*, n° 875, 23 janvier 2013 ; Colloque de l'armée de Terre « Opération Serval : le retour de la manœuvre aéroterrestre dans la profondeur », Centre de doctrine d'emploi des forces (CDEF), avril 2014 ; Julian Lindley-French, « Chapeau France », 9 juillet 2013, accessible à l'adresse : <http://lindleyfrench.blogspot.fr/2013/07/chapeau-france.html>

Cette vitesse a aussi été possible grâce à l'appui au mouvement de troupes autochtones aguerries. En effet, si le gros de l'armée malienne s'est effondré face à l'avance djihadiste, certaines unités – soudées derrière des chefs charismatiques tels que le colonel-major Dacko ou le colonel Ag Gamou – ont activement résisté et participé aux opérations de reconquête. Déployées en tête des colonnes françaises dans un rôle de guide, elles ont su encaisser les premiers chocs et livrer l'adversaire aux feux français⁹⁴. Quant au contingent tchadien, allié de la première heure dans les combats, sa conception très offensive du combat – depuis la conquête de Menaka dès le 26 janvier 2013 jusque dans les combats au corps-à-corps dans l'Adrar des Ifhogas⁹⁵ – a également concouru au maintien de ce rythme.

L'appui des autres troupes africaines

La campagne militaire n'aurait toutefois pas pu obtenir de tels résultats sans l'intervention graduelle mais indispensable d'une relève africaine⁹⁶. Au-delà des forces tchadiennes engagées en première ligne, cette implication africaine a joué un rôle essentiel dans la perception de l'opération, en affichant le volet multilatéral d'un règlement de la crise sécuritaire, mais aussi dans la mise en œuvre concrète de la manœuvre.

Fort de la communauté linguistique et de son réseau de coopérants, le général de Saint Quentin – commandant la Force *Serval* depuis le 8 février 2013 – s'est attaché à fédérer, selon ses propres mots, une « coalition informelle »⁹⁷. Se réunissant chaque semaine avec le chef d'état-major général des armées maliennes et le général commandant la MISMA, ils ont échangé leur appréciation de la situation sur le terrain, présenté leurs objectifs immédiats, afin d'éviter au minimum toute interférence dans leurs plans respectifs, et de trouver autant que possible des synergies. Ce dialogue des hautes autorités militaires du théâtre, convaincues que chacun pouvait tirer bénéfice de l'action des autres, a concouru à atteindre la stabilité nécessaire pour la tenue de l'élection présidentielle de juillet 2013⁹⁸.

Déclinée au niveau tactique, cette recherche de coopération prenait la forme d'une réunion quotidienne à l'état-major de la Brigade *Serval* des commandants des contingents africains présents sur le terrain, qu'il s'agisse des Maliens ou de ceux de la MISMA/MINUSMA⁹⁹, à l'exception des Tchadiens, du fait de l'éloignement de leur zone de responsabilité¹⁰⁰. Il

⁹⁴ Entretien avec le général Bernard Barrera, Paris, mars 2015.

⁹⁵ « L'armée tchadienne aux avant-postes de la guerre au Mali », *Le Monde*, 4 mars 2013.

⁹⁶ Général de Saint Quentin cité in Olivier Hanne (dir.), *Mali, op. cit.*, p. 130.

⁹⁷ Olivier Hanne (dir.), *Mali, op. cit.*, p. 130.

⁹⁸ Entretien avec le général de Saint Quentin, mai 2015.

⁹⁹ La résolution n° 2100 du Conseil de sécurité, votée le 25 avril 2013, entérine la transformation de la MISMA en Opération de maintien de la paix sous contrôle opérationnel de l'ONU. La mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a débuté son mandat au 1^{er} juillet 2013.

¹⁰⁰ Le général Barrera s'imposait d'aller rencontrer régulièrement les Tchadiens sur leurs positions pour échanger et se coordonner. Un détachement du 1^{er} Régiment

s'agissait, là aussi, de partager une analyse de la situation, d'échanger du renseignement, d'exprimer des demandes de concours et de se répartir les zones de déploiement afin d'éviter la superposition des dispositifs¹⁰¹.

Pour faciliter la montée en puissance des unités africaines à leur arrivée dans leur zone de déploiement, favoriser la coordination en conduite avec *Serval*, en particulier pour les demandes d'appui-feu, le « pôle opérationnel de coopération à vocation régionale » des Eléments français du Sénégal a mis en place un Détachement de liaison et d'appui opérationnel en accompagnement des bataillons de la MISMA, puis de la MINUSMA, ainsi que des FAMa¹⁰².

Quant à la mission de formation de l'Union Européenne, dont l'ambition initiale était de former quatre bataillons maliens en vue de la reconquête du territoire national avec l'appui de la CEDEAO, elle a permis de relever les effectifs d'une armée proche de l'implosion¹⁰³. Reconstituer un bataillon opérationnel dans un délai de deux mois relève, certes, de la gageure, pour autant il ne s'agissait pas ici d'élever les unités maliennes aux standards européens, mais de leur redonner une structure, une force morale et des savoir-faire suffisants pour leur permettre de prendre part aux opérations de sécurisation des zones reconquises¹⁰⁴.

Cette montée en puissance progressive des forces africaines a permis d'assurer dès le mois de mars 2013 l'indispensable passage de relais de l'armée française dans les zones libérées, lui permettant de concentrer ses efforts sur les opérations les plus exigeantes puis d'envisager un plan de réduction des effectifs de la Force *Serval*¹⁰⁵.

Les fragilités du modèle

Si le pari initial de l'opération *Serval* a bien été relevé, l'opération n'en a pas moins révélé certaines fragilités du modèle d'intervention français. Qu'il s'agisse de la soudaineté du volte-face en faveur d'une stratégie directe, de réelles lacunes capacitaires ou encore de l'immixtion de l'armée française dans les affaires maliennes, l'opération *Serval* a traversé nombre de difficultés dont chacune aurait pu remettre en question l'atteinte des objectifs politiques fixés.

de parachutistes d'infanterie de marine (COS) était chargé de maintenir la liaison avec l'état-major de la Brigade *Serval*.

¹⁰¹ Entretien avec le général Bernard Barrera, Paris, mars 2015.

¹⁰² Conférence « La coopération opérationnelle aux Eléments français du Sénégal », *op. cit.*

¹⁰³ Un audit, destiné à identifier les causes de l'effondrement des FAMa et à évaluer les pistes de remontée en puissance, fut réalisé à la demande du général Lecointre, premier commandant d'EUTM-Mali, et présenté aux autorités maliennes. Ce point de situation a permis de définir les travaux à mener. Conférence « La coopération opérationnelle aux Eléments français du Sénégal », *op. cit.*

¹⁰⁴ Yves Fromion et Gwendal Rouillard, *Rapport d'information de l'Assemblée*, *op. cit.*, p. 185.

¹⁰⁵ Général Barrera in Olivier Hanne (dir.), *Mali*, *op. cit.*, p. 137 ; Yves Fromion et Gwendal Rouillard, *Rapport d'information de l'Assemblée*, *op. cit.*, p. 189.

Une pression politique permanente

Assumant le risque politique réel de se lancer dans une opération voulue comme nationale, le Président de la République et son ministre de la Défense se sont personnellement investis dans la conduite des opérations. Ce faisant, la volonté de maîtriser ce risque s'est doublée d'un véritable plan de communication destiné à conserver le soutien de l'opinion publique en France, mais aussi à convaincre la CEDEAO, l'Europe et les Etats-Unis de soutenir l'action française¹⁰⁶. Aussi, devant la nécessité d'occuper le terrain médiatique, fallait-il annoncer jour après jour de nouveaux progrès, conduisant le pouvoir à exiger des résultats quotidiens.

La contre-offensive s'est donc engagée dès le 24 janvier sur un rythme effréné et sur des distances qui dépassaient de loin les normes définies par les manuels de doctrine, certaines unités isolées menant parfois des raids sur une profondeur de quelques trois cents kilomètres. Autre exemple, alors que la Force *Serval* envisageait de s'emparer d'abord de Gao, carrefour pour la reconquête du Nord, elle a dû conduire concomitamment la prise de Tombouctou, ville symbole qu'il importait aux yeux du pouvoir d'arracher dès que possible à AQMI, mais impliquant ainsi d'ouvrir un deuxième front à 500 km de distance et dont l'utilité tactique semblait discutable. Dans un cas comme dans l'autre, ces choix dans la manœuvre ont fait l'objet d'une prise de risque calculée par le commandement militaire. Cependant, si l'ennemi avait adopté un autre mode d'action que de se replier presque sans combattre en direction de l'Adrar des Ifoghas, et avait par exemple mené une manœuvre de freinage des éléments avancés ou de harcèlement des lignes logistiques, la manœuvre aurait été autrement plus délicate et sa progression s'en serait trouvée fragilisée.

Malgré ces prises de risque, la progression a pu paraître lente vue de Paris. Le temps politique et médiatique est autrement plus condensé que le temps de la manœuvre aéroterrestre, et ce d'autant plus face à la rugosité d'un terrain difficile. Aussi, alors que les membres du Conseil restreint se réunissaient trois fois par jour au commencement de *Serval*, Paris semble avoir parfois « céd[é] à l'impatience » face à la lenteur ressentie de la manœuvre ou lorsque les résultats se faisaient attendre¹⁰⁷.

Des trous capacitaires patents

Alors que de nombreux rapports parlementaires de ces dernières années avaient déjà pointé des insuffisances capacitaires notoires, *Serval* a confirmé la justesse de ces avertissements en laissant poindre le risque d'une perte partielle d'indépendance nationale.

Concernant les vecteurs aériens, la France conjugue plusieurs faiblesses bien connues, à commencer par le manque de ravitailleurs en vol. Qu'il s'agisse d'une opération d'entrée en premier ou d'une campagne lointaine s'inscrivant dans la durée, ils sont essentiels pour maintenir une couverture permanente et pour effectuer des raids à grande distance. En

¹⁰⁶ Entretien avec un officier supérieur de l'armée de Terre, Paris, avril 2015.

¹⁰⁷ Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali*, op. cit., p. 316.

attente de la livraison des premiers A-330 MRTT (*Multi Role Tanker Transport*) prévue à l'horizon 2017, l'armée de l'Air continue de se reposer sur de vieux C-135 dont le premier exemplaire a été livré en 1965. Subissant une sérieuse tension sur cette capacité, la France a obtenu dès le 27 janvier 2013 la mise à disposition de quatre ravitailleurs américains basés en Espagne¹⁰⁸. Au total, 30 % du ravitaillement aérien a été opéré par les moyens américains, espagnols, britanniques et allemands¹⁰⁹.

Ces carences se sont également confirmées dans le domaine du transport stratégique aérien, l'armée de l'Air ne disposant alors d'aucun gros porteur pour acheminer des véhicules blindés et autre matériels pondéreux : il a fallu recourir aux services de sociétés privées ukrainiennes et russes affrétant à grand frais des avions-cargo AN-124 et IL-76. Profitant du soutien diplomatique de nombreux pays, la composante aérienne a par la suite bénéficié, sur la base d'accords bilatéraux, du renfort d'avions gros porteurs C-17 pour monter en puissance¹¹⁰. Quant aux liaisons logistiques régionales et intra-théâtres, elles ont souffert des retards de livraison de l'A-400M. La vieillesse du parc français et le faible nombre de vecteurs disponibles n'ont laissé d'autre choix que de dépendre presque entièrement de nos alliés¹¹¹, les *Transall* français étant mobilisés en priorité dans des cadres tactiques plus exigeants tels que la saisie des aérodromes du Nord Mali par posers d'assaut, les opérations aéroportées ou le ravitaillement de l'avant.

La France s'est également trouvée en sous-capacité en matière de recherche de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (ISR). L'effort consenti pour mobiliser les moyens interarmées¹¹² et interservices, s'est révélé insuffisant au regard de l'étendue de la zone à couvrir. Si des acquisitions capacitaires en urgence ont été initiées dès 2013, comme la commande de 12 drones à long rayon d'action MQ-9 *Reaper*¹¹³ ou de boules optroniques d'observation MX-20 intégrables sur différents vecteurs aériens¹¹⁴, au Mali la France n'en a pas moins dû se tourner vers ses alliés américains et britanniques pour compléter son dispositif. Dans ce cadre, le

¹⁰⁸ Philippe Gros, Jean-Jacques Patry, Nicole Vilboux, *Serval, op. cit.*, p. 24.

¹⁰⁹ Jean-Pierre Chevenement et Gérard Larcher, *Rapport d'information du Sénat n° 720, du groupe de travail « Sahel »*, 3 juillet 2013, p. 25 ; Julian Lindley-French, « Chapeau France », *op.cit.*

¹¹⁰ La mise en place de la Force *Serval* entre le 10 janvier et le 11 février 2013 a nécessité 362 vols gros porteurs représentant 10 000 tonnes de fret, dont 75 % ont fait l'objet d'une externalisation civile. Sur les 25 % restant, les trois quarts des vols militaires ont été assurés par les moyens des alliés britanniques, américains, canadiens, suédois et hongrois. Correspondance avec un officier supérieur de l'armée de Terre, Paris, juin 2015.

¹¹¹ Les principaux pays ayant mis à disposition des avions C-130 et C-160 sont l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne ou encore les Pays-Bas. Correspondance avec un officier supérieur de l'armée de Terre, avril 2015.

¹¹² ATL-2, *Harfang*, F1-CR, C-160 *Gabriel*, nacelles de reconnaissance NG montées sur *Rafale*

¹¹³ « La France veut acheter douze drones américains pour 670 millions d'euros », *Le Monde*, 11 juin 2013.

¹¹⁴ Le programme de modernisation de l'ATL-2, signé en octobre 2013, prévoit des capteurs optroniques améliorés et un système de transmission satellitaire cryptée pour les flux vidéo. Jean-Marc Tanguy, « *L'Atlantique 2* et la transmission satellitaire », *Air et Cosmos*, 29 avril 2015.

soutien ISR américain a notamment consisté en l'octroi d'un nombre important d'heures de vols de drones, présents à Niamey et envoyés sur des zones du Mali clairement identifiées au préalable par les Français¹¹⁵.

Etroitement liées au point précédent, les transmissions ont été un autre facteur limitant, tout au moins au début de l'opération, que ce soit pour le *command & control* ou en matière d'échange de données numériques. La Force *Serval* a ainsi pâti d'un manque de moyens satellitaires mobiles devant permettre aux unités, dispersées sur le théâtre, d'avoir la liaison avec les différents états-majors, qu'ils soient tactique, opératif ou stratégique. Aussi a-t-il été nécessaire dans un premier temps d'acheter sur étagère des stations satellitaires portables, type *Thuraya* ou *Inmarsat*, avant de rapatrier directement d'Afghanistan des VAB *VENUS*¹¹⁶. Disposant d'une liaison satellitaire embarquée, le système *VENUS* permet d'élargir la bulle des transmissions du théâtre grâce à sa capacité à émettre et à recevoir des flux « phonie » ou « données », tout en étant en mouvement. Parallèlement, la Force s'est heurtée à un trop juste calibrage de bande passante satellite disponible, limitant la transmission de données alors même que les besoins allaient croissant¹¹⁷. Une fois encore, si le recours à des moyens civils a pu y remédier temporairement, l'appui américain s'est révélé central¹¹⁸.

La chaîne logistique sous tension

Du point de vue logistique, si l'armée française a fait montre de son efficacité dans la projection de *Serval* en parallèle au rapatriement du matériel d'Afghanistan, la montée en puissance de la Force et son soutien dans la durée ont été un défi quotidien.

En raison de la révision brutale de la stratégie française au Mali, la montée en puissance a été assez chaotique. Les raisons sont multiples : d'une part, suite à la réforme de l'interarmistation du soutien, l'ensemble des procédures n'étaient pas encore consolidées et ont dû s'affiner en marchant¹¹⁹. D'autre part, du fait de l'urgence de la situation tactique sur place, la priorité dans les affrétés a été donnée aux unités de combat et à leur approvisionnement en produits de première nécessité, reléguant le déploiement des logisticiens et de leurs moyens de soutien à plus tard¹²⁰. En effet, l'échelon de coordination logistique de théâtre n'est arrivé que le 17 janvier 2013 et les premiers éléments du bataillon logistique n'ont atteint

¹¹⁵ Entretien avec un officier général, Île-de-France, mai 2015.

¹¹⁶ Entretien téléphonique avec un officier supérieur de l'armée de Terre, Paris, mai 2015.

¹¹⁷ Qu'il s'agisse de vidéoconférences, de transfert d'informations collectées par les moyens ISR, ou d'envoi de dossiers d'objectifs comprenant des photographies satellitaires, le besoin en *data* à transmettre est croissant.

¹¹⁸ Christophe Guilloteau et Philippe Nauche, *Rapport d'information de l'Assemblée*, op. cit., p. 77.

¹¹⁹ Propos rapportés sur le site de la revue trimestrielle *Opérationnels SLDS* dans l'article « Dans les coulisses de *Serval* : assurer le soutien logistique dans le 'brouillard de la guerre' », *Opérationnels*, 12 mai 2014.

¹²⁰ « Dans les coulisses de *Serval* : assurer le soutien logistique dans le 'brouillard de la guerre' », *Opérationnels*, 12 mai 2014.

Bamako que le 21 avec pour conséquence de compliquer considérablement la préparation de la contre-offensive du 24¹²¹.

De plus, la chaîne logistique de la Force a été plusieurs fois à la limite de la rupture. Avec des effectifs ayant pu atteindre un pic de plus de 5 000 soldats en février 2013¹²², des élongations pouvant s'élever à 1 800 km entre la base interarmées de théâtre et les éléments avancés, des contraintes climatiques extrêmes, une incapacité du tissu économique local à approvisionner la Force et une pauvreté en matière de voies de communications, le soutien a été extrêmement délicat à conduire. Au Mali plus qu'ailleurs, la manœuvre a été contrainte par la logistique et la capacité à pourvoir quotidiennement les 4500 rations de vivres, 45 m³ d'eau, 10 tonnes de munitions, 30 m³ de carburant terrestre et 200 m³ de carburant aérien¹²³. Le PCIAT, en charge de ce soutien à l'échelle du théâtre, a ainsi dû annuler, reporter ou amender certaines opérations, en particulier dans l'extrême Nord¹²⁴. Pour autant, les logisticiens des trois armées ont réalisé des prouesses pour offrir le maximum de moyens aux unités combattantes¹²⁵.

Un positionnement difficile dans la politique intérieure du Mali

Paris a dans un premier temps visé la neutralisation des groupes terroristes. Cependant, « l'état final recherché », partagé avec la communauté internationale, reposait sur trois points : le retour à l'ordre constitutionnel au Mali, le rétablissement de l'autorité de l'Etat malien dans ses frontières, mais aussi le règlement négocié du conflit Nord-Sud.

Ce faisant, le positionnement des militaires français dans le jeu politique intérieur s'est traduit sur le terrain par un véritable exercice d'équilibriste entre la coopération avec les FAMA pour lutter contre les groupes djihadistes et le souhait d'établir des conditions permettant un règlement politique de la question touarègue au Mali. En cela, bien que certains services aient sans doute été en relation régulière avec les chefs militaires touareg – en particulier dans le cadre de la recherche des otages – les consignes vis-à-vis du MNLA étaient claires : « Ni ami, ni ennemi »¹²⁶. Vu de France, comme de la plupart des pays de la communauté internationale appuyant les négociations d'Alger, le règlement du contentieux entre les citoyens du Nord et du Sud ne saurait trouver une

¹²¹ Conférence du CESAT, « La planification logistique dans *Serval* », Paris, 22 janvier 2015.

¹²² Christophe Guilloteau et Philippe Nauche, *Rapport d'information de l'Assemblée*, op. cit., p. 39.

¹²³ *Ibid.*, p. 45.

¹²⁴ Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali*, op. cit., p. 404.

¹²⁵ Entre janvier et juin 2013, les convois du bataillon logistique ont parcouru plus de 2 millions de kilomètres. Post de blog « *Serval*: Le tour de force du Bataillon logistique », *Zone Militaire*, 18 juin 2013, accessible à l'adresse : <http://www.opex360.com/2013/06/18/serval-le-tour-de-force-du-bataillon-logistique/>

¹²⁶ Propos d'un diplomate tenus à Paris en février 2015 et recoupés par plusieurs sources militaires.

solution durable par la force, encore moins par une intervention étrangère, mais bien plutôt dans le cadre d'un dialogue de réconciliation nationale¹²⁷.

Aussi, pour empêcher de voir se renouveler des actes de répression par un retour précipité des soldats du Sud dans une zone ethniquement hostile, qui plus est en l'absence d'une logistique suffisante pour éviter aux bataillons FAMa de vivre sur la population, il a été convenu avec les autorités politiques et militaires maliennes de limiter dans un premier temps la remontée des FAMa vers le Nord¹²⁸. A ce titre, l'implication conjointe de l'ambassadeur Royer au niveau de la présidence malienne et du général de Saint Quentin auprès du général Dembele, chef d'état-major général des armées maliennes, a permis d'obtenir, malgré leurs réticences initiales, l'assentiment des hautes autorités du pays¹²⁹.

Par ailleurs, si la ferme volonté française de voir se réaliser une élection présidentielle en juillet 2013 a concouru à jeter les bases d'un dialogue entre l'Etat malien et les mouvements nordistes¹³⁰, le refus de porter le fer contre les groupes touareg n'a pas été bien reçu par les Maliens du sud¹³¹. Ces derniers ont vu dans le maintien du statut d'exception de Kidal et l'inclusion des groupes armés touareg dans les négociations une prime donnée une nouvelle fois à la rébellion. Aussi, après l'euphorie initiale de l'intervention française, nombreux furent ceux qui ont reproché à *Serval* de ne pas avoir combattu le MNLA comme le MUJAO et AQMI, alors même que le mouvement n'a eu de cesse de se renforcer en amalgamant les combattants des groupes pourchassés¹³².

Parmi les critiques plus vives des choix français, certains ont ainsi souligné qu'en portant à bout de bras les FAMa dans la reconquête du pays et en permettant indirectement au MNLA – pourtant défait par les djihadistes – de reprendre pied dans certaines zones du Nord du pays, la France n'avait pas aidé au règlement rapide de la crise et n'avait fait qu'ancrer plus profondément les bases d'un dialogue de sourds aux positions incompatibles¹³³. Pour autant, ni complice, ni néocolonialiste, cette solution présentait l'avantage d'être mesurée et d'être la seule option s'appuyant sur un large consensus international.

¹²⁷ Matthieu Pellerin, « Sauvegarder la paix au Mali : la dernière mission de la France », *Huffington Post*, 6 Juin 2013.

¹²⁸ Entretien avec un officier général de l'armée de Terre, Paris, mars 2015.

¹²⁹ Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali*, op. cit., p. 406.

¹³⁰ La *Feuille de route pour la transition*, approuvée par l'Assemblée Nationale malienne le 29 janvier 2013, fixe les grandes étapes de la normalisation de la situation au Mali, accessible à l'adresse : http://www.maliapd.org/IMG/file/pdf/ACTUALITE/2013_01_25_Feuille_route_VF.pdf. Elle comprend l'organisation d'une élection présidentielle et la création d'une « Commission Nationale de Dialogue et de Réconciliation » instituée le 6 mars 2013 in « le Mali crée une 'Commission dialogue et réconciliation' », *Le Monde*, 6 mars 2013.

¹³¹ Entretien avec un diplomate du Ministère des Affaires Etrangères, Paris, février 2015.

¹³² Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali*, op. cit., p. 525.

¹³³ Entretiens avec deux experts du dossier malien, Paris, mars et mai 2015.

Au terme de ce tour d'horizon des facteurs objectifs du succès de *Serval*, la France peut se targuer d'une crédibilité opérationnelle reconnue, bien qu'il faille tout de même reconnaître, *a posteriori*, que le principal défi était finalement moins de faire face à un adversaire aux capacités limitées qu'aux contraintes d'un environnement hors normes. Pour autant, cette campagne a révélé différents points d'attention qui méritent d'être gardés à l'esprit tant ils fragilisent l'autonomie stratégique et opérationnelle de la France dans ses interventions.

Quels enseignements pour l'avenir ?

L'opération *Serval* a conforté le statut de puissance militaire de la France, qui a su mener avec succès un raid stratégique à plusieurs milliers de kilomètres de son territoire national. Par-delà ce constat, il importe aujourd'hui d'en tirer les enseignements de niveau stratégique à plus longue échéance, tant en termes d'autonomie de la France, de sa liberté d'action, que du cadre de ses interventions futures.

Conforter l'autonomie de la France

Rédigé au cours même de l'opération *Serval*, le *Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale* de 2013 rappelle, ce n'est pas anodin, la volonté de la France de fonder son action diplomatique et militaire sur son autonomie à évaluer les situations et à agir si nécessaire par elle-même. Dans toute crise, l'autonomie repose essentiellement sur la capacité à « connaître » mais aussi à « intervenir » rapidement, tant au niveau stratégique qu'à celui du théâtre.

Un dispositif en Afrique et des capacités opératives à consolider

Au regard du bilan de *Serval*, force est de reconnaître que les choix faits par la France depuis plus de vingt ans, dans le sens d'une adaptation de l'outil militaire à une logique expéditionnaire, ont bien répondu aux attentes d'un conflit périphérique de portée limitée.

Du point de vue de l'intervention immédiate, le pré-déploiement des forces a joué un rôle central et indispensable pour permettre une réaction rapide à la crise (*cf. supra*). Ces forces, en posture opérationnelle permanente, sont depuis le temps de paix en mesure d'appuyer par la coopération les pays ou les structures de sécurité de la sous-région. Elles peuvent les aider à faire face aux défis sécuritaires locaux et, en temps de crise, fournir un échelon d'urgence d'autant plus efficace qu'elles sont familières de l'environnement régional et capables d'intervenir au tout début des tensions.

Pour ce faire, ces forces doivent impérativement détenir en propre des stocks logistiques garantissant l'autonomie de leurs actions initiales. Cette disposition laisse le temps à la métropole d'amorcer la chaîne du soutien, condition *sine qua non* d'une opération d'envergure, tout particulièrement si celle-ci est appelée à durer. Ce modèle va à l'encontre de la logique d'une chaîne de ravitaillement « à la demande » qui, s'inspirant des pratiques du secteur civil, est incompatible avec des unités

en alerte permanente¹³⁴. Aussi des pistes sont-elles à trouver entre l'Etat et ses fournisseurs pour satisfaire au coût le plus bas possible les contraintes d'un outil dédié à l'action dans l'urgence.

Pour ce qui est de la préparation de l'avenir, par l'effort en matière de développement de matériels, il semble que les choix capacitaires passés ayant abouti aux armements équipant actuellement les forces (*Rafale, Caesar, Tigre, VBCI*) ont pleinement donné satisfaction dans ce type de mission. Néanmoins, deux segments de portée opérative sont encore en position de faiblesse dans les armées françaises. Le premier concerne tout d'abord les hélicoptères de transport lourd : s'il faut saluer la volonté de renforcer la composante aéromobile en NH-90 dans les derniers arbitrages budgétaires, la France ne dispose toujours d'aucun hélicoptère capable de transporter plus de 2,5 tonnes de masse utile¹³⁵. Or, ceux-ci ont fait défaut au Mali et déjà en Afghanistan, contraignant le commandement à éviter d'hélicoptérer des troupes combattantes en dehors des éléments du COS¹³⁶. En outre, ces capacités pourraient manquer à nouveau sur le territoire national, par exemple en cas d'inondations massives pour approvisionner les zones isolées ou encore pour évacuer la population piégée par les flots.

Le deuxième segment en souffrance est également identifié de longue date : il s'agit du déficit en moyens ISR, en particulier les plateformes pilotées à distance. Bien que l'armée de Terre française ait été équipée dès les années 1980 de drones de reconnaissance, la France comme l'Europe a tardivement pris la mesure du rôle croissant qui devait être occupé par ces plateformes ISR de nouvelle génération. Les mesures correctrices dans le plan d'équipement prises reposent donc sur des équipements achetés sur étagère hors d'Europe – en l'occurrence les MQ-9 *Reaper* américains. Par ailleurs, l'accroissement du nombre de capteurs et de leur qualité, le poids croissant des fichiers numériques, mais aussi les besoins toujours plus grands en *reporting* saturent rapidement les capacités en termes de transfert de données. L'élargissement de la bande passante, mais aussi le renforcement de la protection des flux de données apparaissent ainsi comme un impératif.

Les conditions d'une autonomie stratégique

En s'élevant au niveau stratégique, ce besoin d'autonomie prend toute sa mesure dans la capacité nationale à comprendre le monde, à disposer d'une vision fidèle de la situation et à agir selon sa volonté. Elevée au rang de fonction stratégique par le *Livre Blanc* de 2008, et confirmée par celui de 2013, la fonction « connaissance et anticipation » apporte au Président de la République une capacité d'appréciation des situations indépendante, qui s'est traduite par le développement de capacités techniques et

¹³⁴ « Dans les coulisses de *Serval* : assurer le soutien logistique dans le 'brouillard de la guerre' », *Opérationnels*, 12 mai 2014.

¹³⁵ Aujourd'hui, seuls 6 pays en Europe disposent d'hélicoptères de transport lourd : l'Allemagne (82 CH-53, 15T d'emport), la Grande-Bretagne (46 CH-47D, 5.5T d'emport), l'Italie (18 CH-47D), les Pays-Bas (17 CH-47D), l'Espagne (17 CH-47D) et la Grèce (15 CH-47D). Chiffres tirés de IISS, *The Military Balance 2014*.

¹³⁶ Entretien avec le général Bernard Barrera, Paris, mars 2015.

humaines de recueil et d'analyse du renseignement stratégique¹³⁷. L'un des enseignements de *Serval* est qu'outre les agents du renseignement, l'immersion des coopérants et attachés de défense dans les zones d'intérêt constitue un dispositif efficace pour saisir la finesse du terrain et des problématiques locales, dispositif qui pourtant subit des coupes drastiques¹³⁸. De surcroît, l'intérêt d'un rapprochement entre les différentes agences de renseignement, à vocation interne ou externe a été constaté. Ainsi, au-delà du simple intérêt de recouper les sources, le partage des informations pendant *Serval* a constitué un réel appui aux opérations. En cela, il faut se réjouir d'une plus grande synergie qu'illustre la création au sein même du CPCO d'une cellule « synthèse » regroupant les officiers de liaison des six services de renseignements français¹³⁹.

Pour autant, si la France est capable d'apprécier une situation par elle-même et de réagir dans l'instant grâce à ses bases prépositionnées, dont les moyens restent modestes, son autonomie atteint notamment ses limites en termes de projection de force. Par-delà le cas des avions-ravitailleurs, qui semble en voie d'être résolu, des faiblesses demeurent en termes de transport stratégique. Si la France dispose d'une flotte moderne de trois bâtiments de projection et de commandement de classe *Mistral* permettant de projeter des unités constituées par voie maritime – de loin la solution la moins onéreuse pour transporter des cargaisons lourdes – elle doit pouvoir disposer de vecteurs aériens lorsqu'une crise nécessite d'acheminer immédiatement des hommes ou des moyens, particulièrement dans des régions enclavées. Pour cela, à défaut d'espérer combler notre déficit en transport stratégique aérien par l'arrivée prochaine des A-400M et des MRTT dotés de soutes de fret, il semble nécessaire d'acquérir en propre quelques gros porteurs aériens stratégiques¹⁴⁰ qui, mis en commun avec d'autres au sein d'une réserve européenne, pourraient constituer un outil stratégique utile pour chacun des membres de l'Union européenne ayant abondé la flotte¹⁴¹.

La compensation capacitaire par des ententes bilatérales

Pragmatique dans sa recherche de solutions pour compenser ses carences capacitaires, la France a fait part de ses besoins dans les domaines critiques à ses partenaires traditionnels. Dans l'ensemble, ce soutien a été

¹³⁷ *Livre Blanc sur la Défense et de la Sécurité Nationale*, Paris, La Documentation française, 2013, p. 70.

¹³⁸ En cinq ans, les moyens financiers et humains de la Direction de la coopération de sécurité et de défense ont été divisés par deux. Entretien avec un diplomate du ministère des affaires étrangères, Paris, février 2015.

¹³⁹ Laurent Lagneau, « Le préfet Alain Zabulon quitte ses fonctions de coordonnateur national du renseignement », *Zone Militaire*, 20 mai 2015, accessible à l'adresse : <http://www.opex360.com/2015/05/20/le-prefet-alain-zabulon-quitte-ses-fonctions-de-coordonnateur-national-du-renseignement/#04vBGYqrlbftWLcX.99>

¹⁴⁰ Yves Krattinger et Dominique de Legge, Rapport d'information du Sénat n° 673 relatif aux externalisations en opérations extérieures, 2 juillet 2014.

¹⁴¹ Sur le type du Commandement européen de transport aérien (EATC), créé en septembre 2010, mais encore dédié au seul transport de personnel. Pour plus de détail, lire le post Nicolas Gros-Verheyde, « EATC, un modèle à suivre », *Bruxelles2*, accessible à l'adresse : <http://www.bruxelles2.eu/2013/12/29/eatc-un-modele-a-suivre/>.

essentiellement apporté dans un cadre bilatéral. Fruit d'une volonté assumée du chef de l'Etat de bénéficier d'un soutien extérieur tout en conservant un contrôle complet des opérations, *Serval* s'est ainsi appuyée sur une coalition ad hoc originale.

Dans ce nouveau type de coalition, la France bénéficie de l'assentiment de l'ONU et agit en position centrale dans le volet coercitif de l'opération. Sur le terrain et « au contact », elle se repose sur des ailiers fiables et aguerris, au premier rang desquels les Tchadiens qui, sans être aux ordres, ont pleinement concouru à la réalisation des objectifs tactiques comme stratégiques identifiés à Paris. En arrière, la France a pu s'appuyer sur ses alliés européens et d'outre-Atlantique pour la mise à disposition de capacités de deuxième échelon, qu'elles soient liées à la logistique ou à l'appui de la formation des bataillons maliens au sein d'EUTM-Mali. Autant de moyens qu'il a fallu intégrer dans la manœuvre générale de la force¹⁴².

En la matière, la rapidité du soutien apporté par les alliés a été d'autant plus essentielle qu'elle a permis aux troupes françaises de ne pas ralentir le rythme des opérations¹⁴³. Avoir réuni une telle concentration de moyens, regroupant un large spectre de capacités sous une autorité politique unique, libérée de toute paralysie décisionnelle va à l'encontre de ce qui était présenté comme le futur inéluctable des opérations, l'action multilatérale en coalition¹⁴⁴ :

Cette intervention relativise les vertus trop hâtivement prêtées au multilatéralisme systématique et téléologique, selon quoi notre pays devrait [...] renoncer à toute intervention unilatérale [...] pour n'opérer plus que dans le cadre de formats multinationaux et de coalitions diverses¹⁴⁵.

Néanmoins, si ce nouveau modèle semble séduisant, il nécessite que la nation *leader* parvienne à susciter un fort consensus, ce qui implique que la légitimité de l'objectif stratégique soit partagée. S'il permet de fluidifier le travail avec les alliés, ce dispositif d'alliances de circonstances s'accompagne cependant d'une volatilité politique et militaire dont il convient de prendre la mesure.

La légitimité, source de liberté d'action

L'opération *Serval* témoigne du triple besoin de légitimité de la France dans le cadre de ses interventions militaires. Les bénéfices en étant tirés aux niveaux international, national et local se renforcent mutuellement et participent ainsi de l'efficacité militaire de l'opération.

¹⁴² Julian Lindley-French, « Chapeau France », *op.cit.*

¹⁴³ « France, Rapid reaction in Mali », *The Military Balance 2014*, IISS, Londres, Routledge, 2014, p. 66.

¹⁴⁴ Olivier Kempf, in Olivier Hanne (dir.), *Mali, Une Paix à gagner*, *op.cit.*, p. 82.

¹⁴⁵ Olivier Chantreau, « Vers un nouveau partenariat fondé sur des actions civilo-militaires », in Olivier Hanne (dir.), *Mali*, *op. cit.*, pp. 91-96.

La diplomatie, premier facteur de légitimité

Devant la gravité de la situation au Mali, et bien qu'il ne soit pas obligatoire de requérir l'aval de l'ONU pour utiliser la force en situation de légitime défense – y compris étendue à un pays tiers – la France a cherché à garantir aux yeux du monde la légitimité de son intervention au profit de l'Etat malien. Aussi a-t-elle veillé à disposer d'une demande formelle du président par intérim du Mali, et que cette lettre soit adressée parallèlement au Secrétaire Général de l'ONU. A ce niveau de la crise, un intense ballet diplomatique a eu lieu pour convaincre le Conseil d'accepter cette solution temporaire dans l'attente d'une réponse globale impliquant plus directement l'ONU¹⁴⁶. Si certains auteurs ont relevé l'impression de cacophonie dans la communication officielle de la France, en présentant notamment l'intervention française comme le prolongement de la résolution 2085, qui n'entérinait qu'une intervention africaine, tant l'appel à l'aide de l'Etat malien que le respect des procédures onusiennes fondaient la légalité de l'intervention française¹⁴⁷. En somme, l'attentisme non calculé de la communauté internationale a laissé l'adversaire franchir la ligne rouge et assurer ainsi la légitimité de la réaction française.

L'effort consenti par la France pour acquérir une adhésion internationale aussi large pour l'une de ses opérations a été inégalé¹⁴⁸. Cette capacité d'entraînement de la France a non seulement reposé sur l'influence du Quai d'Orsay, mais aussi sur sa crédibilité militaire aux yeux de la communauté internationale. Sans cette confiance, il est probable que jamais les forces africaines ni l'ONU ne se seraient lancées dans l'aventure. En outre, le choix de buts de guerre réalistes et suffisamment englobants par le niveau politique permet de fédérer des partenaires et autorise d'envisager une sortie de crise.

Au niveau local, préserver la crédibilité de la Force

Une fois cette légitimité internationale acquise, encore fallait-il l'entretenir et la conserver sur le terrain en se prémunissant contre les nombreux pièges qui attendent toute force occidentale intervenant à l'étranger, en particulier dans l'une de ses anciennes colonies.

Au-delà de la capacité des soldats français à faire face aux menaces rencontrées, il importe de s'intéresser à ce qui leur permet au mieux de conserver localement, un soutien à l'action de la Force, et au minimum de ne pas aliéner la population locale. Il s'agit d'abord d'entretenir des relations de confiance avec les autorités de la nation hôte et ainsi fonder l'acceptabilité de la Force par la population. Le soutien moral qu'elles lui accordent et la présence de relais institutionnels sur le théâtre peuvent ainsi lui éviter d'être perçue comme une force d'occupation.

¹⁴⁶ Entretien avec un diplomate du Ministère des Affaires Etrangères, Paris, février 2015

¹⁴⁷ Michel Galy (dir.), *La guerre au Mali*, Paris, La Découverte, 2013.

¹⁴⁸ Le Quai d'Orsay, grâce à un dialogue stratégique très inclusif, est ainsi parvenu à obtenir en moins d'un an le vote à l'unanimité de quatre résolutions au Conseil de sécurité. Entretien avec un diplomate du Ministère des Affaires étrangères, Paris, février 2015.

Pour autant, l'exercice peut être délicat et il importe de se prémunir du risque de s'impliquer trop dans des problèmes de politique intérieure qui, tandis qu'ils restent fondamentalement l'apanage du pouvoir en place, pourraient piéger les forces armées françaises et ruiner la réalisation de leurs objectifs généraux. Ainsi, la perte de neutralité politique risquerait de dresser une partie de la population contre la Force, soudain perçue comme l'instrument d'ambitions impériales. En se focalisant sur le rétablissement de la sécurité, attente prioritaire des populations, et en se concentrant sur les groupes djihadistes et non sur les indépendantistes touareg, ou même l'Islam fondamentaliste dans son ensemble, la France n'a pas suscité de mouvement de rejet au sein des populations¹⁴⁹.

La préservation de la crédibilité des contingents déployés passe enfin par la maîtrise qu'ils ont de l'emploi de la force armée dans la conduite des opérations. Cela implique de savoir limiter au maximum le niveau de violence nécessaire pour l'atteinte des objectifs et surtout de se prémunir des dommages collatéraux dont les effets sur les opinions publiques sont dévastateurs. Si le cas afghan a été un exemple flagrant des dommages politiques et stratégiques pouvant être occasionnés par une puissance de feu mal employée, il faut reconnaître à *Serval* un sans-faute dans l'emploi du feu : aucune victime collatérale ou civile n'est à déplorer au cours de l'opération.

Au niveau national : entretenir le soutien de la population

Au final, c'est également et peut-être avant tout le soutien de sa propre population qu'il faut savoir susciter et entretenir pour qu'une opération puisse aller à son terme et contribuer à faire coïncider l'atteinte des objectifs tactico-opératifs aux buts politiques. A l'exception des situations de risque existentiel pesant sur une nation, entrant dans le cadre d'une guerre de nécessité, l'adhésion de la majorité d'une population ne saurait être assurée d'emblée. Aussi, le défi d'une guerre aux enjeux limités comme celle conduite par la France au Mali est-il de maintenir dans la durée le soutien de l'opinion publique, qui, plus encore que par le passé, joue désormais le rôle d'aiguillon politique.

Plutôt que de compter sur des *Spin Doctors* tentant de vendre une opération comme un slogan publicitaire, l'expérience malienne a démontré l'importance de construire ce soutien populaire par l'action pédagogique du pouvoir exécutif. En effet, l'adhésion aux desseins de l'exécutif sera d'autant plus ferme qu'elle s'appuie sur une compréhension des enjeux par le plus grand nombre et sur la confiance qu'elle lui accorde dans l'exercice de ses prérogatives régaliennes. Dans ce contexte, la communication institutionnelle – dans l'acception noble du terme – tient une place centrale dans le dispositif national.

Dans le cas du Mali, la communion nationale semble s'être construite avec le temps. D'une part, la récurrence des prises d'otages et le rappel quotidien aux journaux télévisés de leurs jours de captivité, d'autre part l'aversion suscitée par les sévices commis au nom de la charia et autres mises en scène macabres de groupes terroristes ont sensibilisé

¹⁴⁹ Olivier Hanne (dir.), *Mali, op. cit.*, p. 20.

chaque jour un peu plus la population française. Aussi, lorsque la décision a été prise d'intervenir au Mali, l'opinion a immédiatement porté le Président dans les sondages et ne s'est pas démobilisée durant l'opération, en dépit des pertes enregistrées par la Force *Serval*¹⁵⁰. S'il est vrai que la population est sensible aux pertes humaines, elle l'est d'autant plus lorsqu'elle ne comprend pas les buts de la guerre. En revanche, dès lors qu'elle les partage, qu'une opération est ressentie comme légitime, sa résilience en est d'autant plus grande¹⁵¹.

En guerre, plus encore que dans toute autre épreuve humaine, il importe d'avoir un cap clairement défini. Or, il existe aujourd'hui un risque de *micro-management* des opérations militaires entraperçu pendant l'opération *Serval*. S'en prémunir implique d'empêcher que des technologies telles que la vidéo en temps réel n'aboutissent à une focalisation du pouvoir politique sur le seul échelon tactique¹⁵², au détriment des problématiques supérieures. Cette myopie pourrait s'avérer préjudiciable à la définition d'une stratégie de long terme et aboutir à des choix tactiques « hors sol » dangereux ou contre-productifs. A l'inverse, par l'application du principe de subsidiarité – en vertu duquel le commandement militaire inscrit sa liberté d'action dans l'esprit dicté par le décideur politique – les résultats ont toutes les chances d'être supérieurs, tout en assurant de surcroît à l'échelon politique une distance nécessaire, là où un engagement trop personnel risquerait de fragiliser l'exécutif en cas de coup dur.

Vers une nécessaire régionalisation de la réponse militaire

Bien que la situation au Mali soit encore loin d'être normalisée, la dilution de la menace djihadiste dans la BSS a conduit la France à adopter une posture régionale, faisant des émules parmi certains de ses alliés africains.

Quelles limites de l'exercice au Mali ?

Passée l'urgence initiale, la France n'a pas de mandat pour demeurer au Mali, en particulier s'il s'agit désormais de résoudre les racines profondes de l'instabilité qui demeurent d'ordre socio-politique. L'ONU, tant en termes de légitimité que de capacité financière et technique, est sans doute la seule organisation à même d'assurer la stabilisation du pays et de contrôler la mise en œuvre effective des accords de paix signés le 20 juin entre Bamako et la coordination des mouvements de l'Azawad¹⁵³.

¹⁵⁰ Un sondage réalisé par l'institut BVA pour *Le Parisien* révélait le 15 janvier 2013 que 75% des personnes interrogées soutenaient l'intervention française au Mali. Le soutien de l'opinion est resté élevé malgré la mort de 9 soldats français entre le 11 janvier 2013 et le 14 juillet 2014.

¹⁵¹ Pour plus de détails, lire le post de blog d'Ilinca Mathieu, « Opération *Serval* au Mali : quand l'opinion part en guerre », *Good Morning Afrika* 16 janvier 2013, accessible à l'adresse : <http://goodmorningafrika.blogspot.fr/2013/01/operation-serval-au-mali-quand-lopinion.html>.

¹⁵² Entretien avec un officier général de l'armée de l'Air, Paris, avril 2015.

¹⁵³ John Irish et Jean-Philippe Lefief, « Les rebelles touaregs du Mali signent l'accord de paix d'Alger », *L'Obs*, 21 juin 2015.

D'autre part, certains pourraient avancer que l'aventure malienne est un échec puisque l'opération *Serval* – à la manière d'un « coup de pied dans une fourmilière » – aurait disséminé les groupes armés dans les pays voisins, sans pour autant prémunir totalement le Mali d'actes terroristes qui s'étendent désormais jusqu'à Bamako. S'il est un fait que les djihadistes ont pu se mettre à l'abri dans les pays voisins, matériellement incapables de verrouiller leurs vastes frontières, l'esprit de la mission de *Serval* était bien de briser l'emprise de ces groupes sur le Nord Mali et d'empêcher ainsi la mise en place d'un quasi-Etat djihadiste similaire à celui qui a pu se développer à partir du printemps 2014 entre l'Irak et la Syrie¹⁵⁴. L'ambition n'était en aucun cas d'empêcher toute violence terroriste, objectif irréalisable y compris sur le territoire français.

***Barkhane* : la régionalisation du dispositif français**

Constatant la réalisation des objectifs de *Serval* et la dispersion des groupes djihadistes, la France a fait évoluer sa présence en la régionalisant de façon évolutive et en profondeur plutôt que de s'attacher à la défense d'un *limes*. Cette transition présente en outre l'intérêt de clore vis-à-vis de l'opinion publique l'opération *Serval* et de récolter les bénéfices politiques d'un succès militaire, au minimum limiter les coûts politiques de potentiels revers ultérieurs. En fermant du même coup *Epervier* – en cours depuis 1986 – et en versant les capacités associées dans la nouvelle opération *Barkhane*, la France a renouvelé sa visibilité dans la région.

Lancée le 1^{er} août 2014, *Barkhane* s'est vue attribuer la mission d'interdire la libre disposition de la bande sahélo-saharienne aux groupes djihadistes, d'y appuyer les forces armées locales, tout en assumant d'éventuelles interventions de réassurance au profit de la MINUSMA au Mali¹⁵⁵. Combinant la présence de troupes conventionnelles équipées de véhicules blindés et de forces spéciales rapidement hélicoptables, « *Barkhane* pourrait être l'illustration d'une utilisation de forces sans cesse 'différenciées' »¹⁵⁶. Réarticulant son dispositif, la nouvelle opération a déménagé à N'Djamena au Tchad et a réparti ses détachements entre Gao (Mali), Ouagadougou (Burkina Faso), Niamey et enfin Madama (Niger).

Ce dispositif à large maille vise à contrôler une vaste zone par des bascules continues d'effort entre les différents points d'appui, permettant d'instaurer chez l'adversaire un sentiment permanent d'insécurité et de limiter sa liberté d'action, bien qu'on puisse s'interroger sur la capacité des forces conventionnelles à réaliser de tels mouvements pendulaires sur de si grandes distances. En revanche, cet agencement de bases aéroterrestres joue pleinement pour des unités légères comme les forces

¹⁵⁴ Jean-Paul Laborde, in Olivier Hanne (dir.), *Mali, op.cit.*, 2014, p. 15.

¹⁵⁵ Laurent Lagneau « La force Barkhane va renforcer son soutien à la Mission des Nations unies au Mali », *Zone Militaire*, 23 juin 2015, accessible à l'adresse : <http://www.opex360.com/2015/06/23/la-force-barkhane-va-renforcer-son-soutien-la-mission-des-nations-unies-au-mali/>

¹⁵⁶ « Barkhane : l'objectif majeur », *TTU* n° 949, 15 octobre 2014.

spéciales dans leurs opérations de ciblage des cadres de la nébuleuse terroriste¹⁵⁷ ou encore de libération d'otages¹⁵⁸.

« G5 Sahel », la régionalisation en marche

Au-delà du changement de posture française dans la région, la réponse a également pris une forme multilatérale au travers du « G5 Sahel »¹⁵⁹. Créé en février 2014, ce groupe réunit autour de la Mauritanie, Etat à l'initiative de ce projet, quatre autres pays de la BSS (Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad). Sans ignorer que l'ambition de ce partenariat comporte un important volet de « développement économique », son volet sécuritaire cherche à formaliser une coopération active dans la lutte contre le terrorisme qui représente une menace commune pour les Etats de la région, face à des groupes qui jouent perpétuellement de la porosité des frontières pour échapper aux poursuites. Cette collaboration, soutenue par l'implication personnelle des différents chefs d'état-major généraux des armées, vise à favoriser l'interopérabilité de leurs forces par la mise sur pied de structures de commandement et d'unités mixtes dans les régions frontalières. Il s'agit donc pour eux de s'approprier une culture de l'action conjointe et de traquer efficacement les katibats, indépendamment des limites territoriales.

Dans le cadre de son « partenariat élargi », *Barkhane* appuie cette initiative africaine du « G5 SAHEL ». En parallèle à sa mission de surveillance et de destruction des convois djihadistes sillonnant le corridor entre la Libye et la Mauritanie, le commandement de *Barkhane* soutient cette démarche, tant au niveau de la planification que par l'apport de capacités d'accompagnement et d'appui des bataillons mixtes africains. Ainsi, la structure a déjà fait preuve de son efficacité puisque plusieurs opérations bilatérales et trilatérales ont été menées avec succès, permettant aux participants l'appropriation d'une expertise partagée dans la sécurisation de leurs marches¹⁶⁰.

¹⁵⁷ Les derniers en date ayant été Abdelkrim Al-Targui (AQMI) et Ibrahim Ag Inawalen (Ansar Dine), interceptés par un raid des forces spéciales françaises dans la nuit du 17 au 18 mai 2015 : « Aqmi : al-Targui, lié à la mort de plusieurs Français, tué au Mali », *RFI*, 20 mai 2015.

¹⁵⁸ A l'exemple de Sjaak Rijke, citoyen néerlandais, libéré au Mali le 6 avril 2015 après plus de trois années passées dans les mains d'AQMI : <http://sahel-intelligence.com/6079-mali-liberation-dun-otage-neerlandais-apres-quatre-annees-de-captivite.html>.

¹⁵⁹ Antonin Tisseron, « G5 Sahel : une simple organisation de plus ? », *Eclairage du GRIP*, 25 mars 2015, accessible à l'adresse : http://www.grip.org/sites/grip.org/files/BREVES/2015/EC_2015-03-25_FR_A-TISSERON.pdf.

¹⁶⁰ Entretien avec des diplomates et officiers supérieurs, Paris, février 2015.

Conclusion

Au terme de cette analyse, on ne saurait trop souligner la singulière unité d'effort qui a caractérisé la réponse française à la crise malienne, dans laquelle les sphères politique, diplomatique et militaire ont été en phase pour gérer dans l'urgence le risque d'effondrement du Mali, dont les conséquences auraient été dramatiques pour la sous-région comme pour l'Europe. Aujourd'hui, par-delà les succès des 18 mois d'opérations de *Serval*, la situation au Mali est loin d'être stabilisée, mais le cœur du problème n'est plus tant militaire que politique et économique : l'inclusion et la mise en valeur des régions du Nord par Bamako.

Sur un plan militaire, *Serval* a souligné l'efficacité pour la France de sa chaîne décisionnelle et de son modèle de force expéditionnaire. De surcroît, l'opération a rappelé de manière éclatante l'atout très réel que constitue, dans le cadre d'une défense de l'avant, le dispositif prépositionné sur le continent Africain. Elle souligne encore le niveau d'expertise des forces armées dont il faut rappeler qu'il est le résultat d'un entraînement rigoureux et normé dont les seuils ne sauraient être réduits sans entamer leur fiabilité et par conséquent la crédibilité nationale. Du point de vue des nouveaux matériels, enfin, les orientations prises à la naissance des différents programmes d'armement ont bien répondu aux attentes de la mission comme à celles du théâtre d'opération. Pour autant, *Serval* a aussi mis en lumière des lacunes capacitaires stratégiques qu'il conviendrait de corriger par l'acquisition ou le développement en propre de moyens à même de garantir une réelle autonomie d'action¹⁶¹.

Mais pour aller plus loin, s'interrogeant sur les attendus capacitaires des armées françaises pour l'avenir, il ne faudrait pas se fourvoyer en se fixant pour seul objectif de pouvoir reproduire ce type d'opération, face à un même type d'adversaire, aux capacités limitées, ou à n'envisager intervenir que dans le cadre de coalition pour mieux sacrifier des pans capacitaires. Borner d'emblée ses exigences en matière de défense revient à faire un pari risqué sur l'avenir. En cela, l'opération *Serval* ne peut être vue comme l'*alpha* et l'*omega* des opérations françaises à venir : la montée des périls sur les flancs Sud et Est de l'Europe, sans oublier les défis sécuritaires sur le territoire national nous appellent tous à maintenir un large spectre de capacités, préservant ainsi une marge d'action stratégique qui demeure, à bien des égards, unique en Europe.

¹⁶¹ Jean-Dominique Merchet, « Drones au Sahel : si on veut les bouger, il faut l'accord des américains », *Secret Défense*, 11 juin 2015, accessible à l'adresse : <http://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/drones-sahel-si-on-veut-bouger-il-faut-l-accord-americains-25155>.

Références

Documents officiels

ASSEMBLEE NATIONALE (Mali), « Feuille de route pour la transition », 29 janvier 2013, accessible à l'adresse :
http://www.maliapd.org/IMG/file/pdf/ACTUALITE/2013_01_25_Feuille_route_VF.pdf.

CHEVENEMENT Jean-Pierre et LARCHER Gérard, *Rapport d'information du Sénat n° 720*, du groupe de travail « Sahel », Paris, 3 juillet 2013.

CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES, *Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali*, ONU, 26 mars 2013.

FROMION Yves et ROUILLARD Gwendal, *Rapport d'information de l'Assemblée nationale n°2114*, 9 juillet 2013.

GRÜNEWALD François (dir.), *Rapport du groupe URD « Etude sur les zones à faible densité : le cas du Mali »*, Groupe URD, Plaisians, 17 avril 2014.

GUILLOTEAU Christophe et NAUCHE Philippe, *Rapport d'information de l'Assemblée nationale n°1288*, Paris, 18 juillet 2013.

KRATTINGER Yves et LEGGE Dominique (de), *Rapport d'information du Sénat n° 673*, 2 juillet 2014.

Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale, Paris, La Documentation Française, 2013.

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

BARRERA Bernard, *Opération Serval, notes de guerre : Mali 2013*, Paris, Editions du Seuil, 2015.

BOILLEY Pierre, BERNUS Edmond, CLAUZEL Jean, TRIAUD Jean-Louis (dir.), *Nomades et commandants : administration et sociétés nomades dans l'ancienne A.O.F.*, Paris, Editions Karthala, 1993.

BOLY Hamadou, *Le soufisme au Mali du XIX^e siècle à nos jours*, thèse de doctorat de l'Université de Strasbourg, 24 juin 2013.

CLAUDOT-HAWAD Hélène, « La 'question touarègue', quels enjeux ? », in GALY Michel (dir.), *La guerre au Mali: comprendre la crise au Sahel et au Sahara*, Paris, La Découverte, 2013.

LASSERRE Isabelle et OBERLE Thierry, *Notre guerre secrète au Mali*, Paris, Fayard, 2013.

GALY Michel (dir.), *La guerre au Mali : comprendre la crise au Sahel et au Sahara*, Paris, La Découverte, 2013.

HANNE Olivier (dir.), *Mali, Une Paix à gagner*, Panazol, Editions Lavauzelle, 2014.

NOTIN Jean-Christophe, *La guerre de la France au Mali*, Paris, Tallandier, 2014.

Articles de revues

GROS Philippe, PATRY Jean-Jacques, VILBOUX Nicole, « Serval : bilan et perspectives », *note n°16/13*, Fondation pour la Recherche Stratégique, juin 2013, accessible à l'adresse :

<https://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/notes/2013/201316.pdf>.

LEBOEUF Aline et QUENOT-SUAREZ Hélène, « La politique africaine de la France sous François Hollande : renouvellement et impensé stratégique », Paris, *Les études de l'Ifri*, novembre 2014, accessible à l'adresse :

http://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/quenot_suarez_leboeuf_politique_africaine_de_la_france.pdf.

RAFFRAY Mériadec, « Les rébellions touarègues au Sahel », *Cahier du RETEX*, Centre de Doctrine d'Emploi des Forces (CDEF), janvier 2013.

SHURKIN Michael, « France's War in Mali: Lessons for an Expeditionary Army », Santa Monica, RAND Corporation, 2014.

TISSERON Antonin, « G5 Sahel : une simple organisation de plus ? », Groupe de Recherche et D'information sur la Paix et la Sécurité, 25 mars 2015, accessible à l'adresse :

http://www.grip.org/sites/grip.org/files/BREVES/2015/EC_2015-03-25_FR_A-TISSERON.pdf.

« France, Rapid reaction in Mali », *The Military Balance*, IISS, Londres, Routledge, 2014.

Articles de presse, blogs et sites Internet

BABA Ahmed, « Comment Ag Gamou a échappé au MNLA et à Ansar Eddine », *Jeune Afrique*, 11 avril 2012, accessible à l'adresse : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20120411092856/>.

BAT Jean-Pierre, « Terrorisme au Sahel : retour(s) d'histoires immédiates », *blog Africa4*, 2 mai 2015, accessible à l'adresse : <http://libeafrica4.blogs.liberation.fr/2015/05/02/crise-du-sahel-retours-dhistoire-immEDIATE/>.

BISEAU Grégoire et HOFNUNG Thomas, « Conseil de défense : revue des troupes », *Libération*, 15 janvier 2013

CHAMPEAUX Nicolas, « Le projet du chef d'AQMI pour le Mali », *RFI*, 6 octobre 2013.

GROS-VERHEYDE Nicolas, « EATC, un modèle à suivre », *Bruxelles2*, 29 décembre 2013, accessible à l'adresse : <http://www.bruxelles2.eu/2013/12/29/eatc-un-modele-a-suivre/>.

HOYT Timothy, « Striking Back on the Drone Debate : 3 Questions », *War on the Rocks*, 24 octobre 2013, accessible à l'adresse : <http://warontherocks.com/2013/10/striking-back-on-the-drone-debate-3-questions/>.

- IRISH John et LEFIEF Jean-Philippe, « Les rebelles touaregs du Mali signent l'accord de paix d'Alger », *L'Obs*, 21 juin 2015.
- LAGNEAU Laurent, « La force Barkhane va renforcer son soutien à la Mission des nations unies au Mali », *Zone Militaire*, 23 juin 2015, accessible à l'adresse : <http://www.opex360.com/2015/06/23/la-force-barkhane-va-renforcer-son-soutien-la-mission-des-nations-unies-au-mali/>.
- LAGNEAU Laurent, « Le préfet Alain Zabulon quitte ses fonctions de coordonnateur national du renseignement », *Zone Militaire*, 20 mai 2015, accessible à l'adresse : <http://www.opex360.com/2015/05/20/le-prefet-alain-zabulon-quitte-ses-fonctions-de-coordonnateur-national-du-renseignement/#o4vBGYqrlbftWLcX.99>.
- LAGNEAU Laurent, « Serval: Le tour de force du Bataillon logistique », *Zone Militaire*, 18 juin 2013, accessible à l'adresse : <http://www.opex360.com/2013/06/18/serval-le-tour-de-force-du-bataillon-logistique/>.
- LINDLEY-FRENCH Julian, « Chapeau France », 9 juillet 2013, accessible à l'adresse : <http://lindleyfrench.blogspot.fr/2013/07/chapeau-france.html>.
- MATHIEU Ilinca, « Opération Serval au Mali : quand l'opinion part en guerre », *Good Morning Afrika*, 16 janvier 2013, accessible à l'adresse : <http://goodmorningafrika.blogspot.fr/2013/01/operation-serval-au-mali-quand-lopinion.html>.
- MERCHET Jean-Dominique, « Drones au Sahel : si on veut les bouger, il faut l'accord des américains », *Secret Défense*, 11 juin 2015, accessible à l'adresse : <http://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/drones-sahel-si-on-veut-bouger-il-faut-l-accord-americains-25155>.
- MERCHET Jean-Dominique, « Drones au Sahel : si on veut les bouger, il faut l'accord des américains », *Secret Défense*, 11 juin 2015, accessible à l'adresse : <http://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/drones-sahel-si-on-veut-bouger-il-faut-l-accord-americains-25155>.
- PELLERIN Matthieu, « Sauvegarder la paix au Mali : la dernière mission de la France », *Huffington Post*, 6 Juin 2013.
- POWELTON Frédéric, « Mali : Libération d'un otage néerlandais après quatre années de captivité », *Sahel Intelligence*, 07 avril 2015, accessible à l'adresse : <http://sahel-intelligence.com/6079-mali-liberation-dun-otage-neerlandais-apres-quatre-annees-de-captivite.html>.
- SFEIR Antoine, « Islam – salafisme », *Blog d'Antoine Sfeir*, accessible à l'adresse : <https://antoinesfeir.wordpress.com/decryptages/salafisme/>.
- SFEIR Antoine, « Mali – Aqmi », *Blog d'Antoine Sfeir*, accessible à l'adresse : <https://antoinesfeir.wordpress.com/decryptages/mali-aqmi/>.
- SFEIR Antoine, « Mali – Mujao », *Blog d'Antoine Sfeir*, accessible à l'adresse : <http://antoinesfeir.net/decryptages/mali-mujao/>.
- THIOLAY Boris (de), « Iyad Ag Ghali : le rebelle touareg devenu djihadiste », *L'Express*, 12 avril 2012.

- TOUCHARD Laurent, « Mali : de quelles forces disposent les jihadistes ? », *Jeune Afrique*, 12 novembre 2012, accessible à l'adresse : <http://www.jeuneafrique.com/173468/politique/mali-de-quelles-forces-disposent-les-jihadistes/>.
- « Aqmi: al-Targui, lié à la mort de plusieurs Français, tué au Mali », *RFI* ; 21 mai 2015.
- « Barkhane : l'objectif majeur », *TTU* n° 949, 15 octobre 2014.
- « Dans les coulisses de Serval : assurer le soutien logistique dans le 'brouillard de la guerre' », *Opérationnels*, 12 mai 2014, accessible à l'adresse : <http://www.operationnels.com/2014/05/12/dans-les-coulisses-de-serval-assurer-le-soutien-logistique-dans-le-brouillard-de-la-guerre/>.
- « L'armée tchadienne aux avant-postes de la guerre au Mali », *Le Monde*, 4 mars 2013.
- « L'Atlantique 2, clé de voûte de l'opération Serval », *Mer et Marine*, 23 janvier 2013, accessible à l'adresse : <http://www.meretmarine.com/fr/content/atlantique-2-cle-de-voute-de-loperation-serval>.
- « La France veut acheter douze drones américains pour 670 millions d'euros », *Le Monde*, 11 juin 2013.
- « La rébellion touareg ressurgit au Mali », *Libération*, 19 janvier 2012.
- « La ville de Tessalit, au nord du Mali, est aux mains des rebelles du MNLA », *RFI*, 12 mars 2012.
- « Le Mali crée une 'Commission dialogue et réconciliation' », *Le Monde*, 6 mars 2013.
- « Mali : derniers obstacles », *TTU*, n° 869, 5 décembre 2012.
- « Revirement algérien », *TTU*, n° 874, 16 janvier 2013.
- « Serval : le retour de la mobilité », *TTU*, n° 875, 23 janvier 2013.
- « Serval : le rôle du renseignement tactique », *TTU*, n° 909, 6 novembre 2013.

Communications et entretiens

- ANTIL Alain, « Trafic et terrorisme au Sahel », conférence à l'Ecole militaire de spécialisation de l'Outre-mer et de l'étranger (EMSOME), Rueil-Malmaison, mai 2015.
- DICKO Mahmoud, Emission « La marche du monde », *RFI*, 30 mars 2013, émission accessible à l'adresse : <http://www.rfi.fr/emission/20130330-2-mali-terre-islam/>.
- HAÏDARA Chérif Ousmane Madani, Emission « La marche du monde », *RFI*, 30 mars 2013, émission radio accessible à l'adresse : <http://www.rfi.fr/emission/20130330-2-mali-terre-islam/>.
- « La coopération opérationnelle aux Eléments français du Sénégal », conférence à l'Ecole militaire de spécialisation de l'Outre-mer et de l'étranger (EMSOME), Rueil-Malmaison, mai 2015.

- « La planification logistique dans Serval », conférence du CESAT, Paris, 22 janvier 2015.
- « Opération Serval : le retour de la manœuvre aéroterrestre dans la profondeur », Colloque du Centre de doctrine d'emploi des forces (CDEF), Paris, avril 2014.
- « Prise en compte du renseignement dans la planification Serval », Conférence du CESAT, Paris, 15 janvier 2015.
- Entretien avec Alain Antil, Paris, juin 2015.
- Entretien avec le général Bernard Barrera, Paris, mars 2015.
- Entretien avec le général Grégoire de Saint-Quentin, mai 2015.
- Entretien téléphonique avec le colonel Paul Gèze, Paris, juin 2015.
- Entretien avec Matthieu Pellerin, Paris, mars 2015.
- Entretien avec quatre diplomates du Ministère des Affaires Etrangères, Paris, février 2015.
- Entretien avec un officier supérieur des services, Paris, mars 2015.
- Entretien avec un officier supérieur de l'armée de l'Air, Paris, avril 2015.
- Entretien avec un officier supérieur de l'armée de Terre, Paris, avril 2015.
- Entretien avec un officier supérieur de la Marine nationale, Paris, avril 2015.
- Entretien avec un officier général, Île-de-France, mai 2015.

Informations aux lecteurs

Si vous êtes intéressé (e) par d'autres publications de la collection, veuillez consulter la section « Focus Stratégique » sur le site Internet de l'Ifri :

www.ifri.org/

Les derniers numéros publiés de la collection « Focus stratégique » sont :

- Magnus Petersson et Andres Vosman, « European defense planning and the Ukraine crisis. Two contrasting views », *Focus stratégique*, n° 58, juin 2015.
http://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/fs58petersson_vosman.pdf
- Marc Hecker, « Web social et djihadisme : du diagnostic aux remèdes », *Focus stratégique*, n° 57, juin 2015.
http://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/fs57hecker_3.pdf
- Pavel Baev, « Ukraine: A Test for Russian Military Reforms », *Focus stratégique*, n° 56, mai 2015.
<https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/fs56baev.pdf>
- Olivier Schmitt, « L'union ou la force ? Les défis des opérations multinationales contemporaines », *Focus stratégique*, n° 55, mars 2015.
<https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/fs55schmitt.pdf>
- Joseph Henrotin, « Des armes à tout faire ? Modularité et polyvalence des équipements militaires », *Focus stratégique*, n° 54, octobre 2014.
<http://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/fs54henrotin.pdf>
- Antoine d'Evry, « Les chars, un héritage intempestif ? », *Focus stratégique*, n° 53, septembre 2014.
<http://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/fs53devry.pdf>
- Guillaume Garnier, « Les chausse-trapes de la remontée en puissance, défis et écueils du redressement militaire », *Focus Stratégique*, n° 52, mai 2014.
<http://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/fs52garnier.pdf>